

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1612

27 juin 2012

SOMMAIRE

Fibalux S.A.	77362	GS Investmentfund-FIS	77365
Financière de Participations Internationales	77330	GSW Investments S.à r.l.	77364
Finarom S.A.	77330	GWM	77372
Fingas S.A.	77331	Hackett Property Investment S.à r.l.	77366
Finprima S.A.	77331	Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft	77374
Flair	77330	Harlan Euro Holdings S.à r.l.	77362
Fly Invest S.A.	77330	Harmonia S.A.	77365
Frecolux S.A.	77365	Harmonia S.A.	77368
Freo Group Holding Sàrl	77364	Helios	77332
GA International Fashion SA	77373	HERBERT Christophe Sàrl	77376
Gemarpa S.A.	77373	Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l.	77368
Ginge - Kerr - Luxembourg S.A.	77373	Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l.	77374
Glendevon King	77333	Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l.	77374
Global Trust Advisors S.A.	77331	Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l.	77375
G.M.T. Telecom S.à r.l.	77364	Hewlett-Packard PSF Luxembourg S.à r.l.	77367
Goodman Lazulite Logistics (Lux) S.à r.l.	77365	H&F Luxembourg 1 S.à r.l.	77332
Goodman Leucite Logistics (Lux) S.à r.l.	77332	HLC S.à r.l.	77333
Goodman Magnetite Logistics (Lux) S.à r.l.	77331	Hope Invest S.A.	77376
Goodman Malachite Logistics (Lux) S.à r.l.	77366	Hotel Equities Luxembourg S.à r.l.	77375
Goodman Obsidian Logistics (Lux) S.à r.l.	77333	Hourggen	77375
Goodman Platinum Logistics (Lux) S.à r.l.	77363	HTV Invest	77366
Goodman Rheinberg II Logistics (Lux) S.à r.l.	77363	Hydrover Holdings S.A.	77334
Goodman Serpentine Logistics (Lux) S.à r.l.	77367	Idea Sicav 1	77376
Goodman Turquoise Logistics (Lux) S.à r.l.	77368	IMC Asset Management Luxembourg S.A.	77364
Graros S.A.	77330	Joint Bulk Investors S.A.	77367
Green Harbour Fund S.A., SICAV-SIF ...	77367	Larfeld Holding S.A.	77376
Green Harbour Fund S.A., SICAV-SIF ...	77374	Luxbon Solar S.A.	77363
Green Park S.à r.l.	77368	Max Planck Institute Foundation Luxembourg	77369

FIPARIN, Financière de Participations Internationales, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 19.687.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063081/9.

(120088984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Finarom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 116.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063082/9.

(120089362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Flair, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.738.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063086/9.

(120089239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Fly Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 61.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063088/9.

(120089376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Graros S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.157.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 avril 2012

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2012.
2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat d'administrateur a été acceptée avec effet au 1^{er} avril 2012.
3. A été nommé administrateur avec effet au 1^{er} avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017.

4. L'adresse professionnelle des administrateurs, Madame Martine KAPP et Monsieur Eric LECLERC, et du commissaire aux comptes, Monsieur Pascal FABECK, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2012063119/17.

(120089481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Finprima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 124.117.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2012.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2012063085/12.

(120089656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Fingas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 77.483.

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FINGAS S.A.

Régis DONATI / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012063084/12.

(120088837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Magnetite Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 137.797.

Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

1. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063106/18.

(120088820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Global Trust Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 68.731.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1^{er} juin 2012 que siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Référence de publication: 2012063118/12.

(120089553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Leucite Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 137.790.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

4. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063105/18.

(120088821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

H&F Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 66.000.000,00.

Siège social: L-1327 Luxembourg, 4, rue Charles VI.

R.C.S. Luxembourg B 134.103.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil de gérance de la Société en date du 16 mai 2012 que le siège social de la Société a été transféré au 4 rue Charles VI, L-1327 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2012

Pour H&F Luxembourg 1 S.à r.l.

SGG S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2012063126/17.

(120089228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Helios, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 58.180.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2012.

Pour HELIOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Valérie GLANE / Corinne ALEXANDRE

Fondé de pouvoir / -

Référence de publication: 2012063139/15.

(120089537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Obsidian Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 157.580.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

2. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063108/18.

(120088818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Glendevon King, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 152.188.

—
Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration datée du 20 avril 2012

Le conseil d'administration (le "Conseil") de la Société prend acte de la décision de Mr. Richard Kendall de renoncer à son poste d'administrateur au sein de la société avec effet au 13 avril 2012.

Le Conseil décide en conséquence de coopter à partir du 20 avril 2012, Mr. Alastair King, Directeur, ayant son adresse professionnelle au 16, Eastcheap, Fifth Floor, Londres EC3M 1BD, Royaume-Uni, au poste d'administrateur de la Société, et ce jusqu'à la tenue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Il est noté que Mr. King est nommé Président du conseil d'administration de la Société.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services – Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2012063095/16.

(120089465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

HLC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 107.702.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 avril 2012

1. Le siège social de la société a été transféré à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2012.

2. La démission de Monsieur Jos HEMMER de son mandat de gérant catégorie B a été acceptée avec effet au 1^{er} avril 2012.

3. A été nommé gérant catégorie B pour une durée indéterminée, avec effet au 1^{er} avril 2012:

Monsieur Christophe JASICA, né le 23.1.1976 à Rocourt, Belgique, demeurant professionnellement à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald.

4. L'adresse professionnelle de Monsieur Eric LECLERC, gérant catégorie B, a été transférée à 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2012063142/18.

(120089478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hydrover Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 168.415.

In the year two thousand and twelve, on the eighth day of May.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of Hydrover Holdings S.A. (the "Company"), a company limited by shares having its registered office at L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B and number 168.415, incorporated by deed of the undersigned notary on April 16, 2012, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is presided by Mr. Samir EL MOUSSAOUI, private employee, residing professionally in 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Sophie MATHOT, private employee, with professional residence in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mr. Samir EL MOUSSAOUI, prenamed. The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

1. Creation of Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares.
2. Creation of Class A Preference Shares and Class B Preference Shares entitled to preferential dividend right as defined in the attached restated articles of incorporation.
3. Conversion of existing 31,000 Ordinary shares into 30,000 Class A Ordinary Shares and 1,000 Class A Preference Shares.
4. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 71,775 in order to bring it from its present amount of EUR 31,000 to EUR 102,775 together with a total share premium of EUR 1,523,475 by issuing: 250 new Class A Preference Shares with nominal value of EUR 1; 1,525 new Class B Ordinary Preference Shares with nominal value of EUR 1; and 70,000 new Class B Ordinary Shares for with nominal value of EUR 1.
 - As the case may be, renunciation by the Company's sole shareholder of its preferential subscription right; Subscription and fully payment in cash of:
 - 250 new Class A Preference Shares by the Company's sole shareholder;
 - 1,438 Class B Preference Shares together with a share premium of EUR 1,436,562 and 62,500 Class B shares by Verder International B.V.;
 - 87 Class B Preference Shares together with a share premium of EUR 86,913 by Hayhill Capital AG; and
 - 7,500 Class B by Mr Everardus Marc Veen.
5. Re-estate of the Company's articles of incorporation in the form attached herewith.
6. Amendment of the share register of the Company to reflect the increase of capital and the subscription of new shares.
7. Appointment of the following persons until the Annual General Meeting to be held in 2017:
 - as executive director A - Mr. Sergio Gabriel Capettini and - Mr. Rudy Charles Ivon Ostlender;
 - as executive director B - Mr Matthijs Bogers and - Mr. Everardus Marc Veen;
 - as non-executive director B: - Mr. Andries Jan Maria Verder and - Mr. Tjalko Reedijk.
8. Appointment of the following persons as Managing director of the Company until the Annual General Meeting to be held in 2017: - Mr. Everardus Marc Veen and - Mr Matthijs Bogers.
9. Miscellaneous.

II. That the sole shareholder(the shareholders) present or represented, the proxy(ies) of the represented shareholder (s) and the number of its(their) shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholder(s) and the proxyholder(s) of the represented shareholder(s), has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxy(ies) of the represented shareholder(s), if any, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III. That the entire share capital being represented at the present Extraordinary General Meeting and the sole shareholder(all the shareholders) represented declaring that it(they) had due notice and got knowledge of the agenda prior to this Extraordinary General Meeting, no convening notices were necessary.

IV. That the present Extraordinary General Meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolved to create Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares.

Any Class A Ordinary share gives one voting right.

Any Class B Ordinary share gives one voting right. This class of shares shall be subscribed by investors.

Second resolution

The general meeting resolved to create Class A Preference Shares and Class B Preference Shares.

Any Class A Preference share gives one voting right and shall be entitled to a dividend right for each Financial Year up to and including the Financial Year ending on 31 December 2016, in the amount of 10% of the consolidated revenues of the Company in proportion to their respective shareholding. If the Company has not realized a sufficient (positive) result on a consolidated basis after tax in a certain Financial Year to pay the aforementioned dividend, the dividend right will be compounded to the dividend right over the next Financial Year, with the understanding that any such right will lapse if not paid out in respect of the Financial Year ending 31 December 2016. The total aggregate dividend rights pertaining to the Class A Preference Shares amount to EUR 1,250,000. The holder(s) Class A Preference Shares will not be entitled to any (special) right for the Financial Years following 31 December 2016 and the Class A Preference Shares will automatically convert into Class A Ordinary upon the 1 January 2017.

Any Class B Preference share gives one voting right. The Class B Preference Shares shall be entitled to a yield of 8% compounded annual dividend, calculated over the nominal value and share premium paid on such share.

Third resolution

The general meeting resolved to convert the existing 31,000 Ordinary shares into 30,000 Class A Ordinary Shares and 1,000 Class A Preference Shares.

Fourth resolution

The general meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 71,775 (seventy-one thousand seven hundred and seventy-five euros) in order to bring it from its present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand euros) to EUR 102,775 (one hundred and two thousand seven hundred and seventy-five euros) together with a total share premium of EUR 1,523,475 (one million five hundred and twenty-three thousand four hundred and seventy-five euros) by issuing:

- 250 new Class A Preference Shares with nominal value of EUR 1.
- 1,525 new Class B Ordinary Preference Shares with nominal value of EUR 1.
- 70,000 new Class B Ordinary Shares for with nominal value of EUR 1.

Subscription and payment

The subscription of new shares was made as follows:

- by the Company's sole shareholder Ingnova S. à r.l., a company limited by shares having its registered office at L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 168.031, here represented by Mr. Samir EL MOUSSAOUI, prenamed by virtue of a proxy as mentioned hereabove, which declared to subscribe and fully pay up in cash 250 Class A Preference Shares for a total nominal amount of EUR 250 (two hundred and fifty euros).

- by Verder International B.V., company governed by the law of The Netherlands, having its registered office at Utrechtseweg 4 a, 3451 GG Vleuten (the Netherlands), registered with the Chamber of Commerce of Midden-Nederland under number 30204158, here represented by Mr. Samir EL MOUSSAOUI, prenamed by virtue of a proxy, given under private seal, which declared to subscribe and fully pay up in cash:

- 1,438 Class B Preference Shares for a total nominal amount of EUR 1,438 (one thousand four hundred and thirty-eight euros) together with a share premium of EUR 1,436,562 (one million four hundred and thirty-six thousand five hundred and sixty-two euros).

- 62,500 Class B shares for a nominal amount of EUR 62,500 (sixty-two thousand five hundred euros).

- by Hayhill Capital AG, a company governed by the law of Switzerland, having its registered office at Thomas - Platter - Weg 241, CH-3925 Graechen (Switzerland), registered with the Trade Register in Oberwallis under number CH-600.3.014.842-6, here represented by Mr. Samir EL MOUSSAOUI, prenamed by virtue of a proxy, given under private seal which declared to subscribe and fully pay up in cash:

- 87 Class B Preference Shares for a total nominal amount of EUR 87 together with a share premium of EUR 86,913 (eighty-six thousand nine hundred and thirteen euros);

- by Mr Everardus Marc Veen, born on 31 October 1960 in Willowdale (The Netherlands), residing at 46 De Zevenster, B - 2970 Schilde here represented by Mr. Samir EL MOUSSAOUI, prenamed by virtue of a proxy, given under private seal which declared to subscribe and fully pay up in cash:

- 7,500 Class B Shares for a total nominal amount of EUR 7,500 (seven thousand five hundred euros).

The proxies which, initiated ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

All the new shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each and the aggregate share premium have been fully paid up by payment in cash and the amount of one million five hundred ninety-five thousand two hundred and fifty Euros (EUR 1,595,250) is now available to the corporation, evidence thereof was given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The general meeting resolved to amend and to re-estate the Company's articles of incorporation as follows:

Chapter I. - Form, Corporate name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. Corporate name. The company (the "Company") is established in the form of a Public Limited Company and is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of association (the "Articles of Association").

The Company may be composed of one Sole Shareholder or several Shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

The Company exists under the corporate name of "Hydrover Holdings S.A.".

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors of the Company or, in the case of a Sole Director by a decision of the Sole Director.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors or, in the case of a Sole Director by a decision of the Sole Director.

In the event that, in the view of the Board of Directors or the Sole Director, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors or the Sole Director.

Art. 3. Object.

3.1. The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests. In particular, the Company may act as unlimited shareholder of partnership limited by shares.

3.2. The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments, excluding any activity of marchand de biens.

3.3. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to companies forming part of the group of companies to which the Company belongs (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4. The Company may in particular enter into the following transactions:

3.4.1. to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2. to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any bonds or any other type of debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security, excluding any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector;

3.4.3. to enter into any kind of credit derivative agreements such as, but not limited to, swap agreements under which the Company may provide or receive credit protection to or from the swap counterparty excluding any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector;

3.4.4. to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision excluding any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector; and

3.4.5. to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other lease agreements, contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

Art. 4. The Company is incorporated for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital, Shares

Art. 5. Capital. The subscribed capital of the corporation is fixed at one hundred two thousand seven hundred seventy-five euros (102,775.- EUR) represented by:

- thirty thousand (30,000) Class A Ordinary Shares with a par value of one euro (1.- EUR) each;
- seventy thousand (70,000) Class B Ordinary Shares with a par value of one euro (1.- EUR) each;
- one thousand two hundred fifty (1,250) Class A Preference Shares with a par value of one euro (1.- EUR) each;
- one thousand five hundred twenty-five (1,525) Class B Preference Shares with a par value of one euro (1.- EUR) each.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares of the Company are composed of different classes of shares as follows:

- Class A Ordinary Shares: one vote attaches to each share;
- Class A Preference Shares: one vote attaches to each share and the holder of Class A Preference Shares shall be entitled to a dividend right for each Financial Year up to and including the Financial Year ending on 31 December 2016, in the amount of 10% of the consolidated revenues of the Company in proportion to their respective shareholding. If the Company has not realized a sufficient (positive) result on a consolidated basis after tax in a certain Financial Year to pay the aforementioned dividend, the dividend right will be compounded to the dividend right over the next Financial Year, with the understanding that any such right will lapse if not paid out in respect of the Financial Year ending 31 December 2016. The total aggregate dividend rights pertaining to the Class A Preference Shares amount to EUR 1,250,000. The holder(s) Class A Preference Shares will not be entitled to any (special) right for the Financial Years following 31 December 2016 and the Class A Preference Shares will automatically convert into Class A Ordinary upon the 1 January 2017 and Article 5 of the Articles of Association shall be adapted by a resolution of the general meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles of Incorporation.
- Class B Ordinary Shares: one vote attaches to each share.
- Class B Preference Shares: one vote attaches to each share. The holders of the Class B Preference Shares are entitled to a yield of 8% compounded annual dividend, calculated over the nominal value and share premium paid on such share in proportion to their respective shareholding.

“Class A Shareholders” shall mean the owner of Class A Ordinary Shares and of Class A Preference Shares.

“Class B Shareholders” shall mean the respective owner(s) of Class B Ordinary Shares and of Class B Preference Shares.

6.2 The shares will be in the form of registered shares.

6.3. With respect to the registered shares, a shareholders' register which may be examined by any shareholder will be kept at the registered office. The register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class of shares held, the indication of the payments made on the shares as well as the transfers of shares and the dates thereof. Each shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered shares will result from the recordings in the shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the shareholders register will be delivered to the shareholders. The Company may issue multiple registered share certificates.

6.4.1 Regardless of the provisions set forth in this article 6, the shareholders shall not transfer any of the Shares to any person or legal entity, and any such transfer of Shares shall not be enforceable towards the shareholders and the Company unless:

(a) the transferring shareholder notifies in writing all other shareholders and the Company of the transfer of shares at least ten (10) Business Days prior to the effective transfer (the “Confirmation Notice”); and

(b) the new candidate shareholder has become a party to the shareholders' agreement entered into among the shareholders of the Company (the “Shareholders Agreement”) and has accepted to observe all the conditions and rules contained therein through the signing of a deed of adherence.

6.4.2 The Confirmation Notice must contain the name and address (or for a legal entity the corporate name and registered office) of the transferee, the number of Shares that are transferred, the conditions and a reference to the relevant clause of the Shareholders' Agreement or this article according to which the Shares are transferred, and a copy of the deed of adherence to the Shareholders' Agreement duly executed by the third party.

Lock-up

6.4.3 No shareholder shall be entitled to transfer its Shares prior to the fifth (5th) anniversary as from the Completion Date (as defined in the Shareholders' Agreement), without the prior written approval of all other Shareholders, except in case the transfer falls within the scope of article 6.4.6 (Tag Along), article 6.4.9 (Drag Along), or article 6.6 (Compulsory Transfer).

Right of First Refusal

6.4.4 The Shareholder (the "Transferor") who wishes to transfer all or part of its Shares to a person or entity other than a Class A Shareholder or Class B Shareholder (the "Candidate-Purchaser") after the Lock-up period indicated in article 6.4.3 above, must

(a) notify (the "Transfer Notice") such intention to the other Shareholders indicating:

(i) the name and address or, in the case of a legal entity, the corporate name and registered office of the Candidate-Purchaser;

(ii) the number of Shares it wishes to transfer (the "Offered Shares");

(iii) the price or consideration the Candidate-Purchaser is willing to pay for the Offered Shares; and

(iv) the other conditions under which the Offered Shares would be transferred.

(b) first offer its Shares to the other Shareholders in accordance with their pro rata shareholding before selling or transferring them to the Candidate-Purchaser, at the same price and conditions as offered by the Candidate-Purchaser.

6.4.5 Each of the other Shareholders who wishes to exercise its right of first refusal to accept the Offered Shares (the "Accepting Shareholder") is required to give written notice to the Transferor within ten (10) Business Days from the date of receipt of the Transfer Notice that it wishes to purchase at least its pro rata shareholding of the Offered Shares at the same price and conditions as offered by the Candidate-Purchaser to the Transferor. If after such procedure, not all of the Offered Shares would be acquired by the other Shareholders, the Transferor will be free to sell or transfer the remaining Shares to the Candidate-Purchaser.

Tag along

6.4.6 Without prejudice to the above provisions, if as a result of a purchase offer made by a Candidate-Purchaser to a Class B Shareholder, such Shareholder would transfer some or all of its Class B Shares in one or more successive transfers, the other Shareholders will have the right to offer an equivalent proportion of their Shares under the same terms and conditions and at a price equal to the price offered by the Candidate-Purchaser, to the Candidate-Purchaser, or, at the option of the Class B Shareholder concerned, to the Class B Shareholder concerned. No transfer shall take place unless the Candidate-Purchaser or the Class B Shareholder agrees to purchase all Offered Shares.

6.4.7 The Class B Shareholder concerned will notify the other Shareholders of its intention to transfer Class B Shares subject to article 6.4.4, indicating all information referred to in article 6.4.4.

6.4.8 Each other shareholder shall be entitled to exercise the tag along right by means of a written notice to the Class B Shareholder, within a period of twenty (20) Business Days following the notification referred to in article 6.4.7 (the "Tag Along Notice"). The price for the relevant Shares of the other Shareholders shall be paid and the relevant Shares shall be transferred at the latest ten (10) Business Days following the Tag Along Notice.

Drag along

6.4.9 Without prejudice to the above provisions, if as a result of a purchase offer made by a Candidate-Purchaser to a Class B Shareholder holding at least 50% (fifty per cent) of the Class B shares, such Class B Shareholder would transfer Class B Shares as a result of which it does no longer exercise control over the Company the other Shareholders shall, upon request of the Class B Shareholder, offer all of their Shares to the Candidate-Purchaser, under the same terms and conditions and at a price equal to the price offered by the Candidate-Purchaser.

6.4.10 The Class B Shareholder (holding at least 50% of the Class B shares) will notify the other Shareholders of its intention to transfer Class B Shares subject to article 6.4.4., containing the information listed in article 6.4.4 and its intention to require the transfer of the Shares pursuant to this article 6.4.10. ("Drag Along Notice").

6.4.11 The price for the relevant Shares of the other Shareholders shall be paid and the relevant Shares shall be transferred at the latest ten (10) Business Days following the Drag Along Notice.

6.5. Any transfer of registered shares will be registered in the shareholders register by a declaration of transfer entered into the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code. Furthermore, the Company may accept and enter into the shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

6.6. Upon the transfer of any shares, the rights and obligations attached to the relevant class of shares shall remain unchanged except to the extent otherwise provided by the Articles of Association or by the Laws.

6.7 Ownership of any class of share carries implicit acceptance of the Articles of Association and the resolutions adopted by the general meeting of shareholders.

6.8 Compulsory transfer

Definitions

6.8.1 The following words and expressions shall have the following meanings for the purposes of this article 6.8:

“Event” in relation to any shareholder means:

(a) any Material Breach by such shareholder or affiliated person thereof of any of its obligations (if any) under the Articles of Association, the Shareholders’ Agreement or any Ancillary Agreements (as defined in the Shareholders’ Agreement), if such default is incapable of remedy or, if capable of remedy, where such default continues unremedied for 30 days after notice thereof has been given by the relevant party to the said shareholder requiring the same to be remedied;

(b) or the shareholder becomes insolvent or unable to pay its bills or is adjudicated bankrupt or, whilst insolvent or bankrupt, compounds or proposes or enters into any re-organisation or other special arrangement with its creditors; or

(c) an encumbrance lawfully takes possession of any material part of the Shareholder’s assets (and does not relinquish possession within 30 days) or any step is taken in relation to the appointment of an administrative receiver, receiver or administrator; or

(d) an order is made or an effective resolution is passed or any analogous proceedings are taken for the winding up of the shareholder other than a shareholders’ voluntary liquidation solely for the purpose of amalgamation or reconstruction on terms previously approved in writing by the other shareholder, such approval not to be unreasonably withheld or delayed; or

(e) the shareholder ceases to carry on business, stops payment of its debts or any class of them, or any step is taken to do any of those things;

(f) all or substantially all of the assets of the shareholder is subject to attachment, sequestration, execution or similar process and that process is not terminated or discharged within 14 days;

(g) any of the matters referred to in the foregoing paragraphs of this definition of “Event” (other than sub-article (a) or (b)) occurring in relation to any holding company of the shareholder); or

(h) a Change in Control of the Shareholder (as defined in the Shareholders’ Agreement);

“Event Shareholder” means the shareholder which has committed or suffered an Event;

“Fair Market Value” means the value of the Shares as determined by an independent expert nominated;

“Incapacity Event” means the permanent incapacity from any Class A Shareholder;

“Insolvency Event” means an Event specified in sub-articles (b) to (h) of the definition of “Event”;

“Material Breach” means a breach of any of the terms of the Articles of Association, the Shareholders’ Agreement or any Ancillary Agreements (as defined in the Shareholders’ Agreement) which is material, having regard to all the relevant circumstances including the nature of the relationship between the parties and the need for each party to maintain the confidence of the other, the nature of the breach and in particular (whether the breach is intentional, negligent or otherwise) the consequence of the breach;

“Option Shares” means either the Event Shareholder’s Shares (where the Compulsory Transfer Notice requires these to be sold) or the Other Shareholder’s Shares (where the Compulsory Transfer Notice requires these to be acquired);

“Other Shareholder” means the Shareholders which are not the Event Shareholder.

Event option

6.8.2 Upon the occurrence of an Event, the Event Shareholder shall forthwith give notice in writing thereof to the Other Shareholder providing full details of that Event. The Other Shareholder shall be entitled, at its absolute discretion and without prejudice to any other rights and remedies which it may have, to serve written notice (a “Compulsory Transfer Notice”) on the Event Shareholder at any time up to (and including) the date which is twenty (20) Business Days after the date of receipt of the notice of the occurrence of the relevant Event (and for the avoidance of doubt, a Compulsory Transfer Notice may be served within such time whether or not the Event Shareholder has given notice of the relevant Event).

6.8.3 A Compulsory Transfer Notice shall either

(a) require the Event Shareholder immediately to sell all (but not some only) of its Shares to the Other Shareholders at 75% of the Fair Market Value; or

(b) (save where the default is as a result of an Incapacity Event or an Insolvency Event) require the Event Shareholder immediately to purchase all (but not some only) of the Other Shareholder’s Shares at the Fair Market Value, and the Event Shareholder shall be obliged to comply with such notice.

For the purposes of article 6.8.3 (a), where the Compulsory Transfer Notice relates to a Change of Control pertaining to the decease of a Controller (as defined in the Shareholders’ Agreement), the Fair Market Value of the Shares will be determined on the basis of the Company value minus net debt. The Company value will be equal to 6 times the recurring operating profit (EBIT) as realized on an average basis for the preceding two full Financial Years. If the event occurs before 31 December 2014, the Fair Market Value will be based on the aforementioned calculation method with a minimum value of € 25,000.00 per 1% of the Ordinary Shares. Article 6.8.3 (b) will not apply in such an Event.

6.8.4 Subject to withdrawal of the Compulsory Transfer Notice pursuant to article 6.8.5, the sale and purchase of the Option Shares shall be completed on the day which is twenty (20) Business Days after the date on which the Fair Market Value is agreed or determined (as the case may be) and shall take place (unless the Shareholders otherwise agree) at such time and place as the Other Shareholder shall reasonably specify by not less than forty-eight (48) hours' written notice to the Event Shareholder.

6.8.5 In the event that independent experts are required to determine the Fair Market Value, and do so determine, the Other Shareholder may withdraw the Compulsory Transfer Notice within five Business Days of such determination, in which case the fees of the independent experts shall be borne by the Other Shareholder. If the Compulsory Transfer Notice is withdrawn in such circumstances, no further Compulsory Transfer Notice may be served in respect of the circumstances comprising the relevant Event.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association.

Any new shares to be subscribed for by contribution in cash will be offered at the same price and at the same terms by preference to the existing shareholders in proportion to the part of the capital which those shareholders are holding. The Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty (30) days.

Any offer of new Shares shall be made in writing by the Company ("Offer Notice") to each of the Shareholders and must be open for acceptance for a period of at least 20 Business Days from the date of the Offer Notice (Offer Period).

A Shareholder may accept to subscribe to such new Shares in proportion to its shareholding in the Company and may also offer to subscribe for any additional Shares ("Additional Shares") not taken up by the other Shareholder by notice in writing to the Company (and copied to the other Shareholder) within the Offer Period.

At the end of the Offer Period, the new Shares shall be issued in accordance with the Shareholders' acceptances (including any Additional Shares if these have not been taken up by the Shareholder first entitled to them).

Notwithstanding the above, the general meeting voting in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association may limit or withdraw the preferential subscription right.

Art. 8. Acquisition of own shares. The Company may acquire its own shares. The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the conditions and limits established by the Laws, the Board of Directors or the Sole Director to do so.

Chapter III. - Directors, Statutory auditor

Art. 9. Management. The Company shall be managed by a Board of Directors, composed of not less than three (3) members, who need not be shareholders (the "Board of Directors"). If the Company has only one (1) shareholder, the Board of Directors may be composed of only one (1) member.

The members of the Board of Directors will be elected by the general meeting of shareholders which will determine their number, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Directors may elect by co-optation a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

The shareholder(s) shall decide to qualify the appointed Directors as class A Directors (the "Class A Directors") or class B Directors (the "Class B Directors") and as executive or non-executive director.

The shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Directors.

10.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Articles of Association or by the Laws to the general meeting of shareholders or the statutory auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

For the avoidance of doubt, the following matters pertaining to the Company shall require the approval of the Board:

- (a) any material change in the nature of the business of the Company or any Subsidiary;
- (b) approval of the Business Plan and the Annual Budget (as such terms are defined in the Shareholders' Agreement) and any changes thereto;
- (c) any investments or capital expenditures beyond the Business Plan and the Annual Budget;
- (d) any capital expenditure of the Company or any subsidiary exceeding EUR 10,000;

(e) the entering into or the termination of a durable cooperation of the Company or any of its subsidiaries with another company or legal entity, or as a fully liable partner in a unlimited liability partnership or company;

(f) the acquisition of a participation by the Company or any of its subsidiaries in the capital of another company, as well as an increase or decrease of such participation;

(g) the incurring by the Company or any subsidiary of any borrowing or any other indebtedness or liability in the nature of borrowing, other than in the ordinary course of trading;

(h) committing the Company or any of its subsidiaries or their assets by means of a security for a third party's debts;

(i) the creation of any mortgage, charge or other encumbrance over any asset of the Company or any subsidiary and the granting of any guarantee by the Company or any subsidiary, other than in the ordinary course of trading;

(j) the entry into, termination or variation of any contract or arrangement between (1) the Company or any subsidiary and (2) a Director or director or a affiliated person of such Director or director, including the variation of the remuneration or other benefits under such a contract or arrangement, and the waiver of any breach of such a contract or arrangement;

(k) the appointment or termination of employment of any employee of the Company or any subsidiary whose total remuneration is to be or is in excess of EUR 10,000 or the variation of the remuneration or other benefits of any such employee;

(l) collective dismissal of employees and reorganizations;

(m) the move and closing of production sites;

(n) entering into joint ventures, strategic partnerships with other companies;

(o) the entering into by the Company or any subsidiary of any contract or arrangement outside the ordinary course of trading or otherwise than at arm's length;

(p) any transactions between the Company or any of its subsidiaries and a shareholder, Director or any of their affiliated parties/persons;

(q) the institution of legal proceedings and to effect a compromise in legal proceedings;

(r) the voting on any shares in the capital of any of the subsidiaries;

(s) the delegation by a corporate body or officer of the Company or any subsidiary of any of their powers;

(t) any such other decision as indicated by the Board.

10.2 The sale and transfer of the Intellectual Property Rights (as defined in the Shareholders' Agreement) and the acquisition of another company other than Hydrover Water Solutions, S.L.U. with registered offices in Madrid, Spain ("Hydro Spain") is subject to the prior authorization of the shareholders voting in accordance with article 22 of these Articles of Association.

Art. 11. Managing Director.

11.1 The daily management (i.e. all daily operations, business activities and representation of the Company with respect thereto) of the Company shall be conducted by the Managing Director, who shall be a member of the Board and who shall be elected by the General Meeting. The Managing Director shall be elected for a term not exceeding six (6) years and shall be re-eligible.

The Managing Director will be in charge of the day-to-day management of the Company, and will have the powers exhaustively listed below, provided and in as far as such powers fall within the scope and limits of the Business Plan and the Annual Budget approved by the Board:

(a) to sign the daily correspondence;

(b) to undertake any procedures and fulfill any formalities of an administrative, fiscal or judicial nature necessary to comply with Luxembourg law; to sign all deeds, documents and registries necessary for that purpose;

(c) to generally represent the Company in any dealings with other persons or administrative bodies and any governmental, provincial or communal, fiscal, customs or postal authorities, the telephone and telegraph services, any transport services operating by air, land or sea and all other public services; to receive or withdraw any letters and packages whether or not registered or containing declared or undeclared valuables; to give valid discharge at all transport agents; to make any declarations or certifications for the customs services;

(d) to buy the necessary equipment and furniture for the Company;

(e) to open and operate any accounts with any Luxembourg or foreign banks; to receive any sums due to the Company and to pay those which it owes; for all sums received or paid, to give or obtain receipts and valid discharges;

(f) to sign, accept, negotiate, endorse, guarantee and receive any negotiable instruments, checks, bills, letters of credit and other commercial papers; to extend the term of letters of credit and negotiable instruments upon expiration, to establish and accept any subrogation;

(g) to enter into, assign or terminate any leases for premises to be occupied by the Company;

(h) to hire and dismiss personnel of the Company and to establish their working conditions;

(i) to contract any insurance, to choose venue for service wherever necessary, in all circumstances to take any steps deemed necessary to safeguard the properties belonging to the Company or deposited by third parties;

(j) to the extent deemed expedient, to delegate one or more of his powers to employees of the Company or other persons, jointly or severally, for such period and within such limitations as he shall determine;

(k) to represent the Company in dealings with the tax authorities and the Ministry of Finance of Luxembourg;

(l) to represent the Company before courts of justice, in cases of whatever disputes, with whomever, to institute any litigation, to apply all legal means of enforcement and to start any possible proceedings in any jurisdictions, to obtain all possible decisions and judgments, and to obtain their execution in any available legal way;

(m) to pay all debts of the Company and to collect and claim all amounts due to the Company in the normal course of business;

(n) In addition to the aforementioned day-to-day management powers, the following matters will also be included in the powers of the Managing Director, for which he will be entitled to act alone, provided and in as far as such powers fall within the scope and limits of the Business Plan and the Annual Budget approved by the Board:

The approval of:

(a) any contract or commitment in respect of a budgeted capital expenditure;

(b) any contract or commitment for the disposal or charging of any asset, business or undertaking (not including new equipment, inventory or used equipment sold in the ordinary course of business);

(c) purchase orders or merchandise contracts;

(d) any other contracts and non-ordinary course of business payments;

(e) loans made outside the ordinary course of business;

(f) any opening of letters of credit;

(g) selection of outside consultants;

(h) management of the Company's subsidiaries.

Any decision which is beyond the scope and limits of the Business Plan and the Annual Budget approved by the Board will fall into the exclusive powers of the Board and will require a majority within the Board.

11.2 The shareholders of the Company shall determine the remuneration of Managing Director and term of his/her office. The Managing Director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by resolution adopted by the General Meeting.

11.3 The Managing Director shall comply with all instructions and guidelines (if any) given by the Board.

11.4 In case of the issues which are unusual for the Company and/or do not fall within the scope of daily management, the Managing Director shall make decisions only following the delegation of powers from the Board.

11.5 The Managing Director shall keep the Board properly informed about key business of the Company within his/her power to represent the Company.

Art. 12. Management fees and expenses. The members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and shall in addition be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 13. Directors' liability. No member of the Board of Directors commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. Any such member is only liable for the performance of its duties.

Art. 14. Delegation of powers, Representation of the Company. The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

However and within the limits of the Laws and in particular Article 53 of the Law of 10 August Law 1915 as amended, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of two executive Class B Directors acting jointly or, for daily management matters, by the Managing Director acting alone by his sole signature.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Director(s), but only within the limits of such special power.

Art. 15. Conflicts of interest, Indemnity. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that a member of the Board of Directors; the officers or employees of the Company have a personal interest in, or is a shareholder, director, manager, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason solely of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering, voting or otherwise acting upon any matters with respect to such contract or business.

Notwithstanding the above, in the event that any member of the Board of Directors has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall make known such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such director's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

The foregoing provisions do not apply if and when the relevant transaction is entered into under fair market conditions and falls within the ordinary course of business of the Company.

The Company shall indemnify the members of the Board of Directors the officers or employees of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages to be paid and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of them being or having been directors, managers, officers or employees of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, Indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the present Articles of Association may be entitled.

Art. 16. Meetings of the Board of Directors. If the Board of Directors is composed of at least three (3) members, the Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

Unless otherwise agreed by the Directors, Board Meetings shall be held at least once every 4 weeks, and otherwise as circumstances require. At least 10 Business Days' written notice of a Board Meeting shall be given to each Director, provided that a Board Meeting may be convened by giving not less than 24 hours' notice if the interests of the Company would be likely to be adversely affected to a material extent if the business to be transacted at such Board Meeting were not dealt with as a matter of urgency, or if all Directors agree. An agenda identifying in reasonable detail the issues to be considered by the Directors at any such meeting (and copies of any relevant papers to be discussed at the meeting) shall be distributed in advance of the meeting to all Directors not less than 5 days prior to the date fixed for such meeting (or, in the case of a meeting convened by giving less than 10 Business Days' notice, as soon as reasonably practicable).

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors shall appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at the relevant meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least 10 Business Days' written notice of Board of Directors meetings shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by the consent in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board of Directors meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any member of the Board of Directors may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another member of the Board of Directors as his proxy.

Provided that the convening requirements provided for in the Articles have been observed or duly waived, the Board can validly deliberate if at least two Directors are present at the meeting, including at least one Director A and at least one Director B. If such a quorum is not present, the meeting shall be adjourned to the same day of the next week at the same time and place. At such adjourned meeting those Directors present shall constitute a quorum.

Decisions will be taken by the simple majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting.

In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the right to cast the deciding vote (the "Casting Vote"). The Casting Vote shall be personal to the Chairman and will not transfer to any other director acting as a chairman pro tempore of a meeting of the Board of Directors in the Chairman's absence.

The internal regulations may provide that members of the Board of Directors participating in a meeting of the Board of Directors by visio conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy such technical requirements that will enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

In case of urgency, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision

can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

Art. 17. Confidentiality. The members of the Board of Directors as well as any other person(s) attending the meeting of the Board of Directors, shall not disclose, even after the end of their directorship, the information they possess on the Company and the disclosure of which could harm the interests of the Company, except in cases where such a disclosure is required or permissible under legal or regulatory requirements or if it is in the public interest.

Art. 18. Resolutions of the sole director, minutes of meetings of the Board of Directors. If the Board of Directors is composed of at least three (3) members, the minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the chairman of the meeting and any member of the Board of Directors or the secretary of the meeting. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two (2) members of the Board of Directors.

If the Board of Directors is composed of only one (1) member, the resolutions of the sole director shall be documented in writing.

Art. 19. Statutory auditors, independent auditors. Except where according to the Laws the Company's annual accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory and/or independent auditor(s) will be elected by the general meeting of shareholders, who will determine their number, for a period not exceeding six (6) years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible and, to the extent permissible under applicable Laws, they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of shareholders.

Chapter IV. - Sole shareholder, General meeting of shareholders

Art. 20. Powers of the meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

In the event that the Company is composed of one sole shareholder, the sole shareholder will be vested with all the powers of the general meeting of shareholders pursuant to the Articles of Association and the Laws.

The general meeting of shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of shareholders pursuant to these Articles of Association and the Laws.

Art. 21. Annual general meeting. The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, on June 4 at 3:00 p.m.

If such day is a public holiday, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 22. Other general meetings. The Board of Directors or the statutory auditor(s) may convene general meetings of shareholders (in addition to the annual general meeting of shareholders). Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth (1/10) of the Company's capital so require.

One or several shareholders representing at least one tenth (1/10) of the Company's capital may require that additional items be added to the agenda of the general meeting by five (5) days prior notice.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting of shareholders, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

The following decisions of the general meeting of Shareholders of the Company shall require a 3/4 majority of the votes cast in a meeting:

- (a) an amendment of the Articles, except in the case of a higher voting quorum is foreseen by the Law;
- (b) the dissolution of the Company;
- (c) authorisation to the Board to sell and transfer the Intellectual Property Rights;
- (d) the acquisition of another company other than Hydro Spain.

Art. 23. Notice of general meetings. Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with these Articles of Association or the Laws. The convening notice sent to the shareholders will specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for an extraordinary general meeting shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Association and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 24. Attendance, representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, by a proxy to be transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself. The Board of Directors may determine the form of proxy and may request that the proxies be deposited at the place indicated by the Board of Directors at least five (5) days prior to the date set for the meeting. Any legal entity, being a shareholder, may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Board of Directors may require. The Board of Directors may determine any other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Shareholders participating in a shareholders' meeting by visio conference or any other telecommunication methods allowing for their identification shall be deemed present for the purpose of quorum and majority computation. Such telecommunication methods shall satisfy such technical requirements that will enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. The coproprietors, the usufructuaries and bare-owners of shares, the creditors and debtors of pledged shares must appoint one sole person to represent them at any general meeting of shareholders.

Art. 25. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman. In his absence, the general meeting of shareholders shall appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present at the relevant general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one scrutineer to be chosen from the shareholders present or represented.

The chairman, the secretary and the scrutineer thus appointed together form the board of the general meeting.

Art. 26. Adjournment. The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn it if so required by shareholders representing at least one fifth (1/5) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

Art. 27. Vote. An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of shareholders.

The general meeting of shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one vote, subject to the limitations imposed by the Laws.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The shareholders are authorised to cast their vote by ballot papers ("formulaires") expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following mentions or indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of shares of each class held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of shares for which the relevant Shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorised representative of the relevant shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5:00) p.m., Luxembourg time on the Luxembourg Business Day immediately preceding the day of the general meeting of shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such dead line shall be disregarded for quorum purposes.

For purposes of this article, a "Luxembourg Business Day" shall mean any day on which banks are open for business in Luxembourg.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

(a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company; at the time of delivery; or

(b) if delivered by fax, at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of shareholders other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject by virtue of the Laws or the Articles of Association to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of the vote cast.

At any extraordinary general meeting of shareholders, convened in accordance with these Articles of Association or the Laws, for the purpose of amending the Company's Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject by virtue of the Laws or the Articles of Association to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Association, the general meeting of shareholders shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the shares outstanding are represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles of Association and, where applicable, the text of those which concern the object or the form of the Company. If the said quorum is not reached, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement.

At both meetings, resolutions, in order to be adopted, and save as otherwise provided by the Articles of Association or the Laws, a two third (2/3) majority of the votes cast by the shareholders present or represented is required. Votes not cast by shareholders, votes of shareholders who have abstained from voting, votes which are considered void and votes which give no indication as to whether the shareholders vote for or against the resolution are to be excluded from the two-thirds majority computation.

Art. 28. Sole shareholder's resolutions, minutes of general meetings. The resolutions of the sole shareholder shall be documented in writing.

The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the chairman of the meeting, the secretary of the meeting and the scrutineer of the meeting and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

Chapter V. - Financial year, distribution of earnings

Art. 29. Financial year. The Company's accounting year begins on the first day of January in each year and ends on the last day of December in the following year.

Art. 30. Adoption of annual accounts. The Board of Directors shall prepare, for approval by the shareholders, annual statutory accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice. The annual statutory accounts are submitted to the general meeting of shareholders, which shall consider and, if thought fit, adopt these annual accounts.

Art. 31. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as such Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After the allocations to the Legal Reserve, any dividend will be distributed as follows:

(a) Firstly: the holders of the Class A Preference Shares shall be entitled to a dividend right for each Financial Year up to and including the Financial Year ending on 31 December 2016, in the amount of 10% of the consolidated revenues of the Company in proportion to their shareholding. If the Company has not realized a sufficient (positive) result on a consolidated basis after tax in a certain Financial Year to pay the aforementioned dividend, the dividend right will be compounded to the dividend right over the next Financial Year, with the understanding that any such right will lapse if not paid out in respect of the Financial Year ending 31 December 2016. The total aggregate dividend rights pertaining to the Class A Preference Shares amount to EUR 1,250,000. The holder(s) Class A Preference Shares will not be entitled to any (special) right for the Financial Years following 31 December 2016 and the Class A Preference Shares will automatically convert into Class A Ordinary

(b) Secondly: the holders of the Class B Preference Shares are entitled to a dividend right of 8% per year in proportion to their shareholding. The dividend right is cumulative in case the Company cannot pay out the Class B Preference Shares dividend.

The Company shall not declare any further dividend or other distribution in addition to the payments referred to under sub-articles (a) and (b) of this article, until the loans under the Shareholders Loan Agreements (as defined in the shareholders agreement) has been fully repaid by the Company.

(c) Thirdly: without prejudice to the preceding paragraph, after the Company has paid out the dividend to the Preference Shares aforementioned and conditional upon a minimum solvency ratio of 35% and a positive net cash flow a minimum dividend of 50% of the net profit after tax will be distributed on a pro rata basis.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Association or, as the case may be, by the Laws for any amendment of these Articles of Association.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other person (s) (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders who will determine their powers and their compensation.

After payment of all debts of and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. - Applicable law

Art. 33. Applicable law. All matters not expressly governed by the Articles of Association shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Sixth resolution

The general meeting resolved to request the board of directors to amend the share register of the Company to reflect the increase of capital and the subscription of new shares.

Seventh resolution

The general meeting resolved to appoint the following persons, until the Annual General Meeting to be held in 2017:

** as executive director A*

- Mr. Sergio Gabriel Capettini, born on 27 November 1967, in Buenos Aires, Argentina, residing Avenida Industria n° 6-8 A, Nave 17, 28108 Alcobendas, Madrid, Spain;

- Mr. Rudy Charles Ivon Ostlender, born on 11 January 1962, in Gent, Belgium, residing at Avenida Industria n° 6-8, Nave 17, 28108 Alcobendas, Madrid, Spain;

** as executive director B*

- Mr. Matthijs Bogers, born on November 24, 1966 in Amsterdam, The Netherlands, residing professionally at 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- Mr. Everardus Marc Veen, born on October 31, 1960 in Willowdale (The Netherlands) and with professional address at De Zeveznster 46, 2970 Schilde, Belgium.

** as non-executive director B*

- Mr. Andries Jan Maria Verder, born on November 28, 1966 in Vleuten-De Meern (The Netherlands) and with professional address at Utrechtseweg 4A, NL-3451 GG Vleuten, The Netherlands;

- Mr. Tjalko Reedijk, born on January 2, 1977 and with address at Tesselschadelaan 17, 1399 VN Muiderberg, The Netherlands.

Eighth resolution

The general meeting resolved to appoint the following persons as Managing Director of the Company until the Annual General Meeting to be held in 2017:

- Mr. Everardus Marc Veen, prenamed and

- Mr Matthijs Bogers, prenamed.

Closure of the meeting

The foregoing resolutions have been taken separately and unanimously.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing party and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand five hundred euros (EUR 3,500.-).

There being no further business, the meeting was thereupon closed.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read and explained to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

En l'an deux mille douze, le huitième jour du mois de mai.

Par-devant nous, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Hydrover Holdings S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 168.415, constituée par acte du notaire soussigné le 16 avril 2012, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La réunion est présidée par Monsieur Samir EL MOUSSAOUI, employé privé, demeurant professionnellement à 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sophie MATHOT, employée privée, avec résidence professionnelle à Senningerberg.

La réunion a élu comme scrutateur Monsieur Samir EL MOUSSAOUI, précité.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création d'Actions Ordinaires de Catégorie A et d'Actions Ordinaires de Catégorie;
2. Création d'Actions Préférentielles de catégorie A et d'Actions Préférentielles de catégorie B ayant un droit préférentiel sur les dividendes tel que défini dans la refonte des statuts ci-jointe;
3. Conversion des 31.000 actions ordinaires existantes en 30.000 Actions Ordinaires de Catégorie A et 1.000 Actions Préférentielles de catégorie A.
4. Augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR 71.775 afin de le porter de son montant actuel de EUR 31.000 à EUR 102.775 avec une prime d'émission totale de EUR 1.523.475 par l'émission de: 250 nouvelles Actions Préférentielles de catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 1; 1.525 nouvelles Actions Préférentielles de catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 1, et 70.000 nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie B pour une valeur nominale de EUR 1.
 - Le cas échéant, renonciation par l'unique actionnaire de la Société de son droit préférentiel de souscription, le paiement de souscription et entièrement libérée en espèces de:
 - * 250 Actions Préférentielles de catégorie A par l'actionnaire unique de la Société;
 - * 1.438 Actions Préférentielles de catégorie B ainsi qu'une prime d'émission de EUR 1.436.562 et 62.500 Actions Ordinaires de Catégorie B par Verder International BV, et
 - * 87 Actions Préférentielles de catégorie B ainsi qu'une prime d'émission de EUR 86.913 par Hayhill Capital AG; et
 - * 7.500 Actions Ordinaires de Catégorie B par M. Everardus Marc Veen,
5. Refonte des statuts de la Société selon le modèle ci-joint;
6. Modification du registre des actionnaires de la Société pour refléter l'augmentation de capital et la souscription des actions nouvelles.
7. Nomination des personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017:
 - En tant qu'administrateur exécutif A - M. Sergio Gabriel Capettini et M. Rudy Charles Ivon Ostlender;
 - En tant qu'administrateur exécutif B - Monsieur Matthijs Bogers et M. Everardus Marc Veen;
 - En tant qu'administrateur non-exécutif B: - M. Andries Jan Maria Verder et - M. Tjalko Reedijk.
8. Nomination des personnes suivantes en tant que Administrateur-Délégué de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017: - M. Everardus Marc Veen et - Monsieur Matthijs Bogers.
9. Divers.

II. Que le seul actionnaire (les actionnaires) présent(s) ou représenté(s), le(s) mandataire (s) de l' (des) actionnaire(s) représenté(s) et le nombre de ses (leurs) actions sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signé par l'actionnaire/les actionnaires et le(les) mandataire (s) de l' (des) actionnaire(s) représenté (s), a été contrôlée et signée par les membres du bureau de l'assemblée.

La(les) procuration (s) de(des) l'actionnaire(s) représenté(s), le cas échéant, paraphée(s) «ne varietur» par les comparants, restera(ont) annexée(s) au présent acte.

III. Que le capital social étant entièrement représenté à la présente Assemblée Générale Extraordinaire et l'actionnaire unique (tous les actionnaires) représenté(s) déclarant qu'il (ils) été dûment notifié(s) et avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant cette assemblée générale extraordinaire, aucune convocation n'était nécessaire.

IV. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire, représentant la totalité du capital, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

Puis l'assemblée générale, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale a décidé de créer des Actions Ordinaires de Catégorie A et des Actions Ordinaires de Catégorie B.

Toute Action Ordinaire de Catégorie A confère un droit de vote. Toute Action Ordinaire de Catégorie B confère un droit de vote. Cette catégorie d'actions devra être souscrite par des investisseurs.

Deuxième résolution

L'assemblée générale a décidé de créer Actions Préférentielles de Catégorie A et des Actions Préférentielles de Catégorie B.

Toute Action Préférentielle de Catégorie A confère un droit de vote et donne droit au dividende pour chaque année sociale jusqu'à et incluant l'année sociale se terminant au 31 décembre 2016, d'un montant de 10% du chiffre d'affaires consolidé de la Société proportionnellement à leur participation. Si la Société n'a pas réalisé un résultat (positif) suffisant sur une base consolidée après impôts dans une certaine année sociale pour payer le dividende susmentionné, le droit au dividende sera reporté et cumulé au droit aux dividendes de l'année sociale suivante, étant entendu que tels droits expireront s'ils restent impayés l'année sociale qui se termine au 31 décembre 2016. Le montant global auquel toutes les Actions Préférentielles de Catégorie A donnent droit s'élève à EUR 1.250.000. Le(s) détenteur(s) d'Actions Préférentielles de Classe A ne se verra (verront) conférer aucun droit (spécial) pour les années sociales postérieures au 31 décembre 2016 et les Actions Préférentielles de Catégorie A seront converties automatiquement en Actions Ordinaires de Catégorie A au premier janvier 2007.

Toute Action Préférentielle de Catégorie B confère un droit de vote et ouvre le droit à un dividende annuel cumulable de 8% déterminé sur base de leur valeur nominale ainsi que le montant de la prime d'émission payée sur ces actions.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de convertir les 31.000 actions ordinaires existantes en 30.000 Actions Ordinaires de Catégorie A et 1.000 Actions Préférentielles de Catégorie B.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 71.775 (soixante et onze mille sept cent soixante-quinze euros) afin de le porter de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) à EUR 102.775 (cent deux mille sept cent soixante-quinze euros) avec une prime d'émission totale de EUR 1.523.475 (un million cinq cent vingt-trois mille quatre cent soixante-quinze euros) par l'émission:

- 250 nouvelles Actions Préférentielles de Catégorie A ayant une valeur nominale de EUR 1.
- 1.525 nouvelles Actions Préférentielles de Catégorie B ayant une valeur nominale de EUR 1.
- 70.000 nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie B pour une valeur nominale de EUR 1.

Souscription et paiement

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

- par l'actionnaire unique de la Société Ingnova S. à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 168.031, ici représentée par M. Samir EL MOUSSAOUI, prénommé, en vertu d'une procuration ci-dessus mentionnée, qui a déclaré souscrire et libérer intégralement en espèces les 250 Actions Préférentielles de Catégorie A pour un montant nominal total de EUR 250 (deux cent cinquante euros).

- par Verder International B.V., une société régie par le droit des Pays-Bas, ayant son siège social au 4a, Utrechtseweg, 3451 GG Vleuten (Pays-Bas), inscrite à la Chambre de Commerce de Midden-Nederland sous le numéro 30204158, ici représentée par M. Samir El Moussaoui, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui a déclaré souscrire et libérer intégralement en numéraire:

- 1.438 Actions Préférentielles de Catégorie B pour un montant nominal total de EUR 1.438 (mille quatre cent trente-huit euros) avec une prime d'émission de EUR 1.436.562 (un million quatre cent trente-six mille cinq cent soixante-deux euros);

- 62.500 Actions Ordinaires de Catégorie B pour un montant nominal de EUR 62.500 (soixante-deux mille cinq cents euros);

- par Hayhill Capital AG, une société régie par la loi de la Suisse, ayant son siège social à Thomas - Plateau - Weg 241, CH-3925 Grächen (Suisse), enregistrée au registre du Commerce de Oberwallis sous le numéro CH600.3.014.842-6, ici représentée par M. Samir EL MOUSSAOUI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui a déclaré souscrire et libérer intégralement en numéraire:

- 87 Actions Préférentielles de Catégorie B pour un montant nominal total de EUR 87 (quatre vingt-sept euros) avec une prime d'émission de EUR 86.913 (quatre-vingt-six mille neuf cent treize euros);

- Par Monsieur Everardus Marc Veen né le 31 octobre 1960 à Willowdale (Pay-Bas), demeurant au 46, De Zevenster, B - 2970 Schilde, ici représenté par M. Samir EL MOUSSAOUI, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui a déclaré souscrire et libérer intégralement en numéraire:

- 7.500 Actions Ordinaires de Catégorie B pour un montant nominal total de EUR 7.500 (sept mille cinq cents euros).

Les procurations, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise en même temps auprès des autorités d'enregistrement.

Toutes les actions nouvelles ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1, -). Chacune et la prime d'émission ont été entièrement libérées par paiement en numéraire et le montant de un million cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent cinquante Euros (EUR 1.595.250) est maintenant disponible sur le compte de la société, des éléments de preuve ayant été donnés au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les statuts et d'en faire une refonte complète comme suit:

Chapitre I^{er} . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée.

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. La société (la «Société») est constituée sous la forme d'une société anonyme et est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut être composée d'un Actionnaire unique ou de plusieurs Actionnaires.

Aussi longtemps que le Société se compose d'un Actionnaire unique, la Société peut être administrée par un Administrateur unique qui n'a pas besoin d'être un actionnaire de la Société.

La Société ne saurait être dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

La société adopte la dénomination «Hydrover Holdings S.A.».

Art. 2. Siège social. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration ou dans le cas d'un Administrateur unique, par sa seule décision.

Si le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, le siège social pourra être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique.

Art. 3. Objet.

3.1. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion. La Société peut en particulier agir comme associé commandité de sociétés en commandite par actions.

3.2. La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention directe ou indirecte de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, aux sociétés faisant partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.4.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toute forme de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2. avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec, ou de souscrire à ou acquérir des obligations ou tout autre type d'instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, selon les conditions pouvant être considérées comme appropriées;

3.4.3. conclure toute forme de contrats de dérivés de crédit tels que, mais sans que cela ne soit limitatif, des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre-partie ou bénéficiera d'une protection de cette dernière;

3.4.4. accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou des Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par toute disposition légale applicable; et

3.4.5. conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseil, des contrats d'administration et autres contrats de service, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet;

3.4.6. d'acquérir le fonds de commerce ou des actifs et de conclure des contrats de bail financiers par la prise de participation directe ou indirecte dans des filiales de la Société ou directement (dans ce cas, uniquement hors du Grand-Duché de Luxembourg et sur base temporaire).

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toute opération légale, commerciale, technique ou financière et, en général, toute opération nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs décrits ci-dessus.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. - Capital, Actions.

Art. 5. Capital. Le capital souscrit de la Société est fixé à cent deux mille sept cent soixante-quinze euro (EUR 102.775,-) représenté par:

- trente mille (30.000) Actions Ordinaires de Catégorie A d'une valeur nominale d'un euro (1,-) chacune;
- soixante-dix mille (70.000) Actions Ordinaires de Catégorie B d'une valeur nominale d'un euro (1,-) chacune;
- mille deux cent cinquante (1.250) Actions Préférentielles de Catégorie A d'une valeur nominale d'un euro (1,-) chacune;
- mille cinq cent vingt-cinq (1.525) Actions Préférentielles de Catégorie B d'une valeur nominale d'un euro (1,-) chacune.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions de la Société sont composées de différentes catégories d'actions comme suit:

- Actions Ordinaires de Catégorie A: une action conférant une voix
- Actions Préférentielles de Catégorie A: conférant un droit à dividendes pour chaque Année Sociale jusqu'à et incluant l'Année Sociale se terminant au 31 décembre 2016, d'un montant de 10% du chiffre d'affaires consolidé de la Société proportionnellement à leur participation. Si la Société n'a pas réalisé un résultat (positif) suffisant sur une base consolidée après impôts dans une certaine Année Sociale pour payer le dividende susmentionné, le droit à dividendes sera reporté et cumulé au droit à dividendes de l'Année Sociale suivante, étant entendu que tels droits expireront si restés impayés l'Année Sociale qui se termine au 31 décembre 2016. Le montant global auquel toutes les Actions Préférentielles de Catégorie A donnent droit s'élève à EUR 1.250.000. Le(s) détenteur(s) d'Actions Préférentielles de Classe A ne se verra (verront) conférer aucun droit (spécial) pour les Années Sociales postérieures au 31 décembre 2016 et les Actions Préférentielles de Catégorie A seront converties automatiquement en Actions Ordinaires de Catégorie A au premier janvier 2017 et l'article 5 des Statuts sera modifié par résolutions de l'assemblée générale adoptées comme en matière de modification statutaire des Statuts.

- Actions Ordinaires de Catégorie B: une action conférant une voix;
- Actions Préférentielles de Catégorie B: une action conférant une voix;

Les Actions Préférentielles de Catégorie B ouvrent le droit à un dividende annuel cumulable de 8% déterminé sur base de leur valeur nominale ainsi que le montant de la prime d'émission payée sur ces actions.

Les «Actionnaires de Catégorie A» signifient les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A et d'Actions Préférentielles de Catégorie A.

Les «Actionnaires de Catégorie B» signifient les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie B et d'Actions Préférentielles de Catégorie B.

6.2. Les actions seront sous forme nominative.

6.3. Pour ce qui est des actions nominatives, un registre des actions nominatives sera tenu au siège social et tout actionnaire pourra en prendre connaissance. Ce registre contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre de ses actions, l'indication des paiements effectués sur ses actions ainsi que les transferts des actions avec leur date. Chaque actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des actions nominatives résultera de l'inscription dans le registre des actions nominatives. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des actions nominatives seront délivrés aux actionnaires. La Société peut émettre des certificats d'actions nominatives multiples.

6.4. Nonobstant les dispositions de l'Article 6, les Actionnaires ne pourront céder d'Actions à aucune autre personne physique ou morale. Toute cession éventuelle d'Actions ne sera aucunement opposable aux Actionnaires et à la Société à moins que:

6.4.1.

(a) L'Actionnaire cédant ne notifie par écrit à tous les autres Actionnaires et à la Société la cession d'Actions au moins dix (10) jours francs avant la date à laquelle la cession devient effective (Notification de Confirmation); et

(b) Le cessionnaire éventuel ne devienne partie à la convention d'actionnaires conclue entre les Actionnaires de la Société (la «Convention d'Actionnaire») et n'accepte de respecter tous les termes et conditions contenus en son sein par la signature d'un accord d'adhésion.

6.4.2 La Notification de Confirmation doit contenir le nom et l'adresse (ou la dénomination sociale ainsi que le siège social pour une personne morale) du cessionnaire, le nombre d'Actions qui sont transférées, les conditions ainsi que la référence à l'article de la Convention d'Actionnaires ou cet article en vertu duquel les Actions sont transférées et une copie de l'accord d'adhésion dûment signé par la tierce partie.

Période de blocage

6.4.3. Aucun Actionnaire n'a le droit de céder ses Actions avant le cinquième (5^{ème}) anniversaire de la date de Réalisation (tel que définit dans la Convention d'Actionnaires) sans l'accord préalable et écrit de tous les autres Actionnaires, à moins que ladite cession ne relève de l'Article 6.4.6 (Droit de Sortie Conjointe, Tag Alone), de l'Article 6.4.9. (Obligation de Sortie Conjointe, Drag Alone) ou de l'Article 6.6. (Cession Obligatoire).

Droit de préemption

6.4.4. L'actionnaire qui souhaite transférer tout ou une partie de ses Actions (le Cédant) à une personne physique ou une personne morale autre qu'un Actionnaire de Catégorie A ou un Actionnaire de Catégorie B (l'Acquéreur éventuel) postérieurement à la période de blocage indiquée à l'Article 6.4.3 ci-dessus, doit:

(a) Notifier (la Notification de cession) son intention aux autres Actionnaires en indiquant:

- i. Le nom et l'adresse ou en cas de personne morale, la dénomination sociale et le siège social de l'Acquéreur éventuel;
- ii. Le nombre d'Actions qu'il souhaite transférer (les Actions faisant l'objet de l'offre);
- iii. Le prix ou la contrepartie que l'Acquéreur éventuel entend payer pour les Actions faisant l'objet de l'offre; et
- iv. les autres conditions sous lesquelles les Actions faisant l'objet de l'offre seraient éventuellement cédées.

(b) Offrir en priorité ses Actions aux autres Actionnaires au pro rata de leur participation avant de les vendre ou de les transférer à l'Acquéreur éventuel, et cela au même prix et conditions proposées à ce dernier.

6.4.5. Tout Autre Actionnaire qui souhaite exercer son droit de préemption et accepter les Actions faisant l'objet de l'offre (les Actionnaires Acceptants) est tenu de notifier par écrit au cédant endéans dix (10) jours francs à compter de la réception de la Notification de cession qu'il souhaite acquérir au moins à hauteur de son pro rata de participation les Actions faisant l'objet de l'offre au même prix et conditions que ceux offerts par l'Acquéreur éventuel au Cédant. Si au terme d'une telle procédure, toutes les Actions faisant l'objet de l'offre n'ont pas été acquises par les autres Actionnaires, le Cédant serait libre de vendre ou de transférer le restant des Actions à l'Acquéreur éventuel.

Droit de sortie conjointe (Tag Along)

6.4.6. Sans préjudice aux dispositions précédentes, si dans le cadre d'une offre d'achat faite par un Acquéreur éventuel à un Actionnaire de Catégorie B, ce dernier cède tout ou partie de ses Actions de Catégorie B en une ou plusieurs fois consécutives, les autres Actionnaires auraient le droit d'offrir une proportion équivalente de leurs Actions sous les mêmes termes et conditions et à un prix équivalent au prix offert par l'Acquéreur éventuel à ce dernier ou, à l'option des Actionnaires de Catégorie B concernés, à l'Actionnaire de Catégorie B concerné. Aucune cession ne peut avoir lieu à moins que l'Acquéreur éventuel ou l'Actionnaire de catégorie B n'accepte d'acquérir toutes les Actions faisant l'objet de l'offre.

6.4.7 L'actionnaire de Catégorie B concerné notifiera aux autres Actionnaires son intention de céder les Actions de Classe B sous réserve de l'Article 6.4.4 ainsi que les informations qui y sont indiquées.

6.4.8 Chacun des autres Actionnaires a le droit d'exercer son droit de sortie conjointe par le biais d'une notification écrite à l'Actionnaire de Catégorie B endéans une période de vingt (20) jours francs à compter de la notification mentionnée à l'Article 6.4.7 (la Notification du droit de Sortie Conjointe). Le prix des Actions concernées des autres Actionnaires doit être payé et les Actions concernées doivent être transférées au plus tard dix (10) jours francs à compter de la Notification du droit de sortie conjointe.

6.4.9. Obligation de Sortie Conjointe (Drag along)

Sans préjudice aux dispositions précédentes, si dans le cadre d'une offre d'achat faite par un Acquéreur éventuel à un Actionnaire de Catégorie B, ce dernier céderait tout ou partie de ses Actions de Catégorie B en conséquence de laquelle ce dernier cesserait d'exercer de control sur la Société (tel que définit dans la Convention d'Actionnaires) les autres Actionnaires doivent, sur demande de l'Actionnaire de Catégorie B, offrir toutes leurs Actions à l'Acquéreur éventuel aux mêmes termes et conditions et à un prix équivalent au prix offert par celui-ci.

6.4.10. L'Actionnaire de Catégorie B notifiera aux autres Actionnaires son intention de transférer ses Actions soumise à l'article 6.4.4., contenant les informations listées à l'article 6.4.4. et de son intention de requérir le transfert d'Actions conformément à l'article 6.4.9.

6.4.11. Le prix des Actions concernées des autres Actionnaires doit être payé et les Actions concernées doivent être transférées au plus tard dix (10) jours francs à compter de la Notification d'obligation de sortie conjointe.

6.5. Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des actions nominatives par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que suivant les règles sur le transport des créances établies par l'article 1690 du Code civil luxembourgeois sur le transport des créances. De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des actions nominatives toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

6.6. Après le transfert d'actions, les droits et obligations attachés aux actions seront identiques sauf s'il en est prévu autrement par les Statuts ou par les Lois.

6.7. La propriété d'une action emporte de plein droit d'adhésion aux Statuts de la Société et aux résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires.

6.8. Transfert obligatoire

Définitions

6.8.1. Les termes et expressions indiqués ci-dessous ont les significations suivantes:

«Evènement» en relation avec tout Actionnaire signifie:

(a) Toute Violation Importante par un Actionnaire ou une personne qui lui est affiliée de toute obligation, le cas échéant, sous tout Accord (Agreement) ou l'Accord Subsidaire, si le manquement ne peut être réparée ou, si le manquement est réparable, quand le manquement demeure non-réparé endéans 30 jours à compter de sa notification par la partie concernée à l'Actionnaire concerné exigeant réparation dudit manquement; ou

(b) L'Actionnaire devient insolvable ou incapable de payer ses factures ou est déclaré en faillite ou, bien qu'insolvable ou en faillite propose d'entrer ou entre dans une procédure de restructuration quelconque ou un arrangement spécial avec ses créanciers; ou

(c) Une sûreté est légalement exécuté sur une partie importante des actifs de l'Actionnaire (et n'est pas levée dans les 30 jours) ou toute démarche effectuée pour la nomination d'un administrateur judiciaire, ou d'un administrateur, ou

(d) Un ordre est effectué ou une résolution est passée ou tout autre procédure analogue est prise pour la dissolution de l'Actionnaire autre qu'une liquidation volontaire d'un membre seulement pour l'intégration ou la reconstruction sous des conditions précédemment approuvées par écrit by l'autre Actionnaire, une telle approbation ne devant pas être déraisonnablement retenue ou retardée, ou

(e) l'Actionnaire cesse d'exercer une activité commerciale, cesse le paiement de ses dettes or une catégorie de ses dettes or toute action faite dans ce sens.

(f) Tous ou substantiellement tous les actifs de l'Actionnaire fait l'objet de séquestre, exécution ou une procédure similaire et qu'une telle procédure n'est pas terminée ou réglée endéans 14 jours;

(g) Toute mesure indiquée dans les paragraphes ci-dessus de la présente définition du terme «Evènement» (à l'exception des paragraphes (a) et (b) dans la mesure ou elles concernent toute société holding de l'Actionnaire); ou

(h) Le Changement de Control de l'Actionnaire.

«Actionnaire Ayant Commis ou Souffert d'un Evènement» signifie l'Actionnaire ayant commis ou ayant souffert de l'Evènement;

«Juste Valeur Marchande» signifie la valeur des Actions telle que déterminée par un expert Independent désigné;

«Evènement d'Incapacité» signifie l'incapacité permanente de tout Actionnaire de Catégorie A;

«Evènement d'Insolvabilité» signifie un Evènement spécifié sous les paragraphes (b) à (h) de la définition du terme «Evènement»;

«Violation Importante» signifie la violation de tout terme du présent accord ou d'accord subsidiaire qui est importante au vu de toutes circonstances relevâtes, y compris la nature de la relation entre les parties et le besoin pour chaque partie de maintenir une confiance dans l'autre partie, la nature de la violation et en particulier (si la violation est intentionnelle, par imprudence or autrement) les conséquences d'une telle violation;

«Actions d'Option» signifie les Actions de l'Actionnaire Ayant Commis ou Souffert d'un Evènement (si la Notification de Transfert Obligatoire exige que lesdites Actions soient vendues) ou les Actions de l'Autre Actionnaire (si Notification de Transfert Obligatoire exige que lesdites Actions soient acquises);

«Autre Actionnaire» signifie les Actionnaires qui ne sont pas des Actionnaires Ayant Commis ou Souffert d'un Evènement.

Event Option

6.8.2. A la réalisation d'un évènement, l'Actionnaire Ayant Commis ou Souffert d'un Evènement doit immédiatement adresser une notification par écrit à l'Autre Actionnaire détaillant précisément l'Evènement. L'Autre Actionnaire a le droit, à sa discrétion et sans préjudice à d'autres droits et indemnités qu'il peut avoir, de notifier par écrit (Notification

de Transfert Obligatoire) à l'Actionnaire qui a commis ou souffert de l'Évènement, à tout moment jusqu'au vingtième (20ème) jour franc inclus suivant la date de réception de la notification de réalisation de l'Évènement en question (afin d'éviter tout doute, une Notification de Transfert Obligatoire peut être délivrée endéans la période mentionnée ci-avant sans égard au fait que l'Actionnaire Ayant Commis ou Souffert de l'Évènement ait notifié le l'Évènement pertinent).

6.8.3. Une Notification de Transfert Obligatoire doit:

(a) requérir immédiatement de l'Actionnaire Ayant Commis ou Souffert de l'Évènement de vendre toutes (et pas moins que toutes) ses Actions à l'Autre Actionnaire à 75% de la Juste Valeur Marchande; ou

(b) (sauf si manquement est la conséquence d'un Évènement d'Incapacité ou d'un Évènement d'Insolvabilité) requérir de l'Actionnaire Ayant Commis ou Souffert de l'Évènement immédiatement d'acheter toutes (et pas moins que toutes) les Actions de l'Autre Actionnaire à la Juste Valeur Marchande;

Et l'Actionnaire Ayant Commis ou Souffert de l'Évènement devra se conformer à cette notification.

Aux fins de l'Article 6.8.3., lorsque la Notification de Transfert Obligatoire concerne un Changement de Control se rapportant au décès du Contrôleur, la Juste Valeur Marchande des Actions sera déterminée sur la base de la valeur de la Société moins le montant net des dettes. La valeur de la Société sera égale à 6 fois le montant des profits opérationnels récurrents (EBIT) telle que réalisée en moyenne lors des deux précédents Exercices Sociaux entiers. Si l'évènement a lieu avant le 31 décembre 2014, la Juste Valeur Marchande sera basée sur la méthode de calcul susmentionnée avec une valeur minimum de EUR 25.000,00 par unité de 1% des Actions Ordinaires. L'Article 6.8.3. (b) ne s'appliquera pas dans le cas d'un tel Évènement.

6.8.4. Sous réserve de l'abandon de la Notification de Transfert Obligatoire conformément à l'article 6.8.5., la vente et l'achat des Actions d'Option doit être réalisée au vingtième (20ème) jour franc après la date à laquelle la Juste Valeur Marchande est convenue ou déterminée (le cas échéant) et doit avoir lieu (sauf autrement convenu par les Actionnaires) à une heure et un endroit raisonnablement spécifiés par l'Autre Actionnaire sous réserve d'une notification écrite de quarante-huit (48) heures adressée à l' Actionnaire Ayant Commis ou Souffert de l'Évènement.

6.8.5. Dans le cas où des experts indépendants sont requis afin de déterminer la Juste Valeur Marchande, et la détermine, l'Autre Actionnaire peut abandonner la Notification de Transfert Obligatoire sous cinq jours francs à partir de la détermination, dans ce cas les frais des experts indépendants seront supportés par l'Autre Actionnaire. Si la Notification de Transfert Obligatoire est abandonnée dans de telles circonstances, aucune autre Notification de Transfert Obligatoire ne peut être délivrée s'agissant des circonstances de l'Évènement en question.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social. Le capital émis peut être augmenté ou réduit une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Les nouvelles actions à souscrire par apport en numéraire seront offertes au même prix et aux mêmes conditions de préférence aux actionnaires existants proportionnellement à la part du capital qu'ils détiennent. Le Conseil d'Administration fixera le délai pendant lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours.

Toute offre de nouvelles Actions doit être faite par écrit par la Société (Notification de l'Offre) à chaque Actionnaire et doit être ouverte pour acceptation pendant une période d'au moins vingt (20) jours francs à partir de la date de la Notification de l'Offre (Période d'Offre).

Un Actionnaire peut accepter de souscrire à ces nouvelles actions en proportion de sa participation dans la Société et peut également demander à souscrire à d'autres Actions Additionnelles (Actions Additionnelles) non-souscrites par l'autre Actionnaire sous réserve d'une notification écrite à la Société (et envoyée à l'autre Actionnaire) au cours de la Période d'Offre.

Au terme de la Période d'Offre, les nouvelles Actions seront émises en conformité avec l'acceptation des Actionnaires (y compris toutes Actions Additionnelles si celles-ci n'ont pas été souscrites par l'Actionnaire y ayant initialement droit).

Par dérogation à ce que est dit ci-dessus, l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts, peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription.

Art. 8. Rachat de ses propres actions. La Société peut racheter ses propres actions. L'acquisition et la détention de ses actions se fera conformément aux conditions et dans les limites fixées par les Lois.

Chapitre III. - Administrateurs, Commissaire aux comptes

Art. 9. Gestion. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non (le «Conseil d'Administration»). Si la Société ne comporte qu'un associé unique, le Conseil d'Administration peut être composé d'un (1) seul membre.

Les membres du Conseil d'Administration seront nommés pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, à travers une résolution adoptée par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les administrateurs restants ont le droit d'élire par cooptation un autre administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui devra ratifier ladite cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires décideront de qualifier les Administrateurs nommés d'Administrateurs de catégorie A (les «Administrateurs de Catégorie A») ou d'Administrateurs de catégorie B (les «Administrateurs de Catégorie B») et d'Administrateurs exécutifs ou non-exécutifs. Le Conseil adoptera des règlements de gestion déterminant les tâches des membres exécutifs et non-exécutifs.

Les actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la société.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

10.1. Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires, ou au(x) commissaire(s) aux comptes, relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Afin d'éviter tout doute, les domaines suivants relatifs à la Société seront soumis à l'approbation du Conseil:

- (a) tout changement important dans la nature des activités de la Société ou de toute Filiale;
- (b) l'approbation du Plan d'activités (Business Plan) et du Budget Annuel et tout changement y relatif;
- (c) tout investissement ou dépense en capital au delà du Business Plan et du Budget Annuel;
- (d) toute dépense en capital de la Société ou d'une de ses filiales excédant EUR 10.000;
- (e) la mise en œuvre par la Société ou d'une de ses filiales ou sa sortie d'une coopération durable avec une autre société ou personne morale ou l'agissement ou la cessation en tant qu'associé responsable illimité dans une société ou association à responsabilité illimitée;
- (f) l'acquisition de participation par la Société ou une de ses filiales dans le capital d'une autre société, ainsi que l'augmentation ou la diminution d'une telle participation;
- (g) le fait par la Société ou une de ses filiales d'encourir un emprunt, ou tout autre endettement ou passif de la même nature qu'un endettement autre que dans le cours normal des activités;
- (h) engager la Société ou une de ses filiales ou leurs actifs aux fins d'une sûreté relative à la dette d'un tiers;
- (i) la création de toute hypothèque, charge ou autres sûretés sur tout actif de la Société ou une de ses filiales et l'octroi de toute garantie par la Société ou une de ses filiales, autre que dans le cours normal des activités;
- (j) l'entrée, la résiliation ou la modification de tout contrat ou accord entre (1) la Société ou une de ses filiales et (2) un Administrateur ou un administrateur d'une personne affiliée à cet Administrateur, y compris les modifications de rémunération ou autres avantages prévus par tels contrat ou accord ainsi que l'exonération d'un manquement à ce contrat ou accord;
- (k) le recrutement ou la cessation de relation de travail d'employé de la Société ou d'une filiale dont la rémunération totale est égale ou supérieure à EUR 10.000 ou la modification de la rémunération ou autres avantages de tels employés;
- (l) le licenciement collectif d'employés et les restructurations;
- (m) le déplacement et la fermeture de sites de production;
- (n) l'entrée dans des joint-ventures, partenariats stratégiques avec d'autres sociétés;
- (o) la conclusion par la Société ou ses filiales de contrats ou accords qui ne relèvent pas du cours normal des activités ou autrement que dans des conditions de pleine concurrence;
- (p) toute transaction entre la Société ou ses filiales et un Actionnaire, Administrateur ou des personnes ou parties affiliées;
- (q) l'initiation des procédures légales et la conclusion de compromis dans les procédures légales;
- (r) voter relativement à toute action dans le capital des filiales;
- (s) la délégation de ses pouvoirs par un organe de la Société ou un responsable de la Société ou ses filiales;
- (t) toute autre décision indiquée par le Conseil.

Art. 11. L'Administrateur-Délégué.

11.1 La gestion journalière (c'est-à-dire toutes les opérations journalières, les activités commerciales et la représentation de la Société en vertu des présentes) de la Société sera menée par un ou plusieurs l'Administrateur(s)-Délégué(s), qui doivent être des membres du Conseil d'Administration et qui sont élus par l'Assemblée Générale. Les Administrateurs-Délégués sont élus pour une durée n'excédant pas six(6) ans et sont rééligibles.

L'Administrateur-Délégué sera en charge de la gestion journalière de la Société, et aura les pouvoirs énumérés de manière exhaustive ci-après, pour autant et dans la mesure que de tels pouvoirs tombent dans le domaine et les limites du Business Plan et du Budget Annuel approuvés par le Conseil:

- (a) signer la correspondance journalière;
- (b) entreprendre toute procédure et remplir toute formalité d'une nature administrative, fiscale ou judiciaire en conformité avec la loi luxembourgeoise, signer tout acte, document et registre nécessaires à cette fin;

(c) représenter généralement la Société dans les relations avec d'autres personnes ou organe administratifs et toute autorité gouvernementale, provinciale, communale, fiscale, douanière ou postale, les services de téléphone ou de télégraphie, tout service de transport aérien, terrestre ou de mer et tout autre service public; de recevoir ou retirer toute lettre et paquet enregistré ou pas ou contenant des valeurs déclarées ou non déclarées; de donner une décharge valable à tout agent de transport; de faire toute déclaration ou certification auprès des services des douanes;

(d) d'acheter les équipements et mobiliers nécessaires pour la Société;

(e) d'ouvrir et gérer tout compte auprès de toute banque luxembourgeoise ou étrangère; recevoir toute somme d'argent due à la Société et de payer les sommes dues par la Société; pour toute somme reçue ou payée, d'en donner ou obtenir des reçus et des décharges valables;

(f) signer, accepter, négocier, endosser, garantir et recevoir tout instrument négociable, chèque, facture, lettre de crédit et autre papier commerciaux, d'étendre la durée des lettre de crédit et des instruments négociables expirés, d'établir et accepter toute subrogation;

(g) conclure, affecter ou résilier tout contrat de bail relatif aux locaux occupés par la Société;

(h) engager et licencier le personnel de la Société et établir leur conditions de travail;

(i) contracter toute assurance, choisir le lieu pour toute prestation lorsque nécessaire, en toutes les circonstances faire toutes les démarches nécessaires pour la sauvegarde des biens appartenant à la Société ou déposés par des tiers;

(j) déléguer, dans la mesure où c'est plus efficace, un ou plus de ses pouvoirs à des employés de la Société ou toute autre personne, de façon conjointe ou solidaire, pour une période et dans les limites qu'il déterminera;

(k) représenter la Société dans les relations avec les autorités fiscales et le Ministère des Finances du Luxembourg;

(l) représenter la Société devant les Tribunaux et Cours, pour tout contentieux avec quiconque, d'initier toute action, de mettre en œuvre tout moyen légal d'exécution et de déclencher toute procédure devant toute juridiction, d'obtenir toute décision et tout jugement et d'obtenir leur exécution par tous moyens légal possible;

(m) payer toute dette de la Société et recouvrer et, réclamer tout montant dû à la Société dans le cours normal de ses activités.

En plus des pouvoirs de gestion journalière susmentionnés, les matières suivantes seront également comprises dans les pouvoirs de l'Administrateur-Délégué, pour lesquelles il/elle aura le droit d'agir seul/seule pour autant que de tels pouvoirs tombent dans le domaine et les limites du Business Plan et du Budget Annuel approuvé par le Conseil:

L'approbation de:

(a) tout contrat ou engagement relatif à des dépenses en capital inscrites au budget;

(b) tout contrat ou engagement pour disposer ou donner en suretés tout actif, activité ou entreprise (à l'exclusion des nouveaux équipements, du stock, ou des équipements usagés vendus dans le cours normal d'activité);

(c) commandes d'achat ou contrats de marchandise;

(d) tous autres contrats et paiements n'entrant pas dans le cours normal des activités;

(e) emprunts n'entrant pas dans le cours normal des activités;

(f) toute ouverture de lettres de crédit;

(g) la sélection de consultants externes;

(h) la gestion des filiales de la Société.

Toute décision hors du champ d'application et des limites du Business Plan et du Budget Annuel approuvés par le Conseil tombera dans les pouvoirs exclusifs du Conseil et requerront une majorité au sein du Conseil.

11.2. L'assemblée générale des actionnaires de la Société détermine la rémunération de l'Administrateur-Délégué et la durée de son mandat.

L'Administrateur-Délégué peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé à tout moment par résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

11.3. L'Administrateur-Délégué doit se conformer aux instructions et directives (le cas échéant) du Conseil d'Administration.

11.4. Dans le cas de questions inhabituelles pour la Société et/ou ne relevant pas du champ d'application de la gestion journalière, l'Administrateur Déléguée ne pourra prendre de décisions qu'à la suite d'une délégation de pouvoirs transmise par le Conseil d'Administration.

11.5. L'Administrateur-Délégué doit tenir le Conseil d'Administration bien informé de toutes les affaires importantes de la Société.

Art. 12. Rémunération et dépenses. Les membres du Conseil d'Administration peuvent être rémunérés pour la gestion de la Société et sont, en plus, remboursés de toutes les autres dépenses engagées par le Conseil d'Administration en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social.

Art. 13. Responsabilité des membres du Conseil d'Administration. Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leur fonction, ils prennent des engagements pour le

compte de la Société. Chaque membre est uniquement responsable de l'accomplissement de ses devoirs à l'égard de la Société.

Art. 14. Délégation de pouvoirs, représentation de la Société. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également conférer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) membres du Conseil d'Administration lorsque le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres au moins ou par la signature individuelle de l'Administrateur-Délégué.

Toutefois, et dans les limites des Lois et notamment l'article 53 de la Loi du 10 août 1915 telle que modifiée, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe de deux Administrateurs exécutifs de Catégorie B agissant conjointement ou pour la gestion des tâches quotidiennes par l'Administrateur-Délégué agissant seul.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera également engagée par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 15. Conflit d'intérêts, indemnisation. Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, fondés de pouvoirs ou employés de la Société ont un intérêt personnel dans une telle autre société ou entreprise, ou en sont administrateur, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions au seul motif de ce lien avec cette autre société ou entreprise.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un membre du Conseil d'Administration aurait ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, un tel membre devra le faire savoir au Conseil d'Administration et ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet de cette transaction. Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Les dispositions précédentes ne s'appliquent pas lorsque la transaction considérée concerne des opérations courantes de la Société et conclues dans des conditions normales.

La Société indemniserà les membres du Conseil d'Administration, les fondés de pouvoirs ou employés de la Société et, le cas échéant, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'il ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoirs ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des présents Statuts.

Art. 16. Réunions du Conseil d'Administration. Si le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres au moins, le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le «Président»). Il pourra également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

A moins qu'il soit autrement convenu par les Administrateurs, les réunions du Conseil d'administration doivent se tenir au moins une fois toutes les 4 semaines, sauf si les circonstances exigent autrement. Une convocation écrite à la réunion du Conseil est adressée au moins 10 jours à l'avance à chaque Administrateur, notons qu'une réunion du Conseil peut être convoquée par notification pas moins de 24h à l'avance si les intérêts de la Société étaient gravement compromis d'un point de vue matériel si les points devant être débattus durant telle réunion du Conseil n'étaient pas débattus urgemment, ou si tous les Administrateurs sont d'accord. Un ordre du jour identifiant de manière raisonnablement détaillée les points devant être discutés par les Administrateurs durant la réunion (et copie de tous documents nécessaires devant être discutés lors de la réunion) doit être distribué en avance à tous les Administrateurs pas moins de 5 jours avant la réunion du Conseil. (ou, dans le cas d'une réunion convoquée à moins de 10 jours ouvrables, dès que raisonnablement réalisable.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, sauf qu'en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés à la réunion concernée.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord écrit préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration devra être transmise, une (1) semaine au moins avant la date prévue pour la réunion, par tout moyen permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit de chaque membre du Conseil d'Administration, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration choisira de temps à autres. Tout membre du Conseil d'Administration pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire.

Dès lors que les exigences de convocation prévues dans les Statuts ont été observées ou dûment abandonnées, le Conseil peut valablement délibérer si au moins deux Administrateurs sont présents lors de la réunion, incluant au moins un Administrateur de Catégorie A et au moins un Administrateur de Catégorie B. Si un tel quorum n'est pas constitué, la réunion sera ajournée au même jour de la semaine suivante, à la même heure et au même endroit. Lors de cette réunion ajournée, les Administrateurs présents doivent constituer un quorum.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés lors de la réunion.

Dans l'hypothèse d'une égalité des voix, le Président aura une voie prépondérante (la «Voie Prépondérante»). La Voie Prépondérante est personnelle au Président et n'est pas transmise à l'administrateur agissant comme président pro tempore de la réunion du Conseil d'Administration en cas d'absence du Président.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil d'Administration qui participent à la réunion du Conseil d'Administration par visio-conférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

En cas d'urgence, une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil d'Administration, est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Art. 17. Confidentialité. Les membres du Conseil d'Administration ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du Conseil d'Administration, sont tenus de ne pas divulguer, même après la cessation de leurs fonctions, les informations dont ils disposent sur la Société et dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice aux intérêts de la Société, à l'exclusion des cas dans lesquels une telle divulgation est exigée ou admise par une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes ou dans l'intérêt public.

Art. 18. Résolutions de l'administrateur unique, procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration. Si le Conseil d'Administration est composé de trois (3) membres au moins, les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président de la réunion et par un membre du Conseil d'Administration ou le secrétaire de la réunion. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président ou par deux (2) membres du Conseil d'Administration.

Si le Conseil d'Administration est composé d'un (1) seul membre, les résolutions de l'administrateur unique seront documentées par écrit.

Art. 19. Commissaires aux comptes, réviseur indépendant. Sauf les cas où, en vertu des Lois, les comptes annuels doivent être audités par un réviseur indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables devront être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

Le ou les commissaires aux comptes et/ou le ou les réviseurs indépendants seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués, à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. - Associé unique, assemblée générale des actionnaires

Art. 20. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée générale des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale des actionnaires a tous les pouvoirs qui lui sont réservés par les présents Statuts et par les Lois.

Art. 21. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations le 4 juin à 15 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 22. Autres assemblées générales. Le Conseil d'Administration ou le ou les commissaires aux comptes peuvent convoquer des assemblées générales (en plus de l'assemblée générale annuelle). De telles assemblées doivent être convoquées si des actionnaires représentant au moins un dixième (1/10) du capital social le demandent.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins un dixième (1/10) du capital social de la Société, peuvent demander que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de l'assemblée générale au moins cinq (5) jours avant la date prévue.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Les décisions suivantes des assemblées générales des actionnaires de la Société requièrent une majorité des $\frac{3}{4}$ des voix exprimées:

- (a) Une modification des Statuts, sauf si la loi prévoit dans certains cas un quorum plus élevé;
- (b) Dissolution de la Société;
- (c) Vente et transfert des droits de propriété intellectuelle;
- (d) Acquisition d'une société autre que Hydro Spain.

Art. 23. Convocation des assemblées générales. Les actionnaires se réunissent après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une notice de convocation de l'assemblée générale conformément aux conditions fixées par les présents Statuts ou par les Lois. La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire doit également indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 24. Présence, représentation. Tous les actionnaires ont le droit de participer et de prendre la parole aux assemblées générales.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, au moyen d'une procuration pouvant être transmise par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire, actionnaire ou non. Le Conseil d'Administration peut arrêter la forme des procurations et peut exiger que les procurations soient déposées au lieu indiqué par lui au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour l'assemblée. Tout actionnaire, personne morale, peut donner procuration par l'intermédiaire d'une personne dûment habilitée ou peut autoriser toute personne qu'elle estime apte à agir comme son représentant à une assemblée générale des actionnaires, à condition de fournir toute preuve de pouvoirs de représentation que le Conseil d'Administration pourrait exiger. Le Conseil d'administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation aux assemblées générales des actionnaires.

Les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-propriétaires d'actions, les créanciers gagistes et donateurs de gage sur actions doivent désigner une seule personne pour les représenter à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 25. Procédure. Chaque assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président. En cas d'absence du Président, l'assemblée générale des actionnaires désignera toute autre personne comme président pro tempore.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un scrutateur parmi les actionnaires présents ou représentés.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 26 Prorogation. Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale à quatre (4) semaines. Il doit le faire sur la demande d'actionnaires représentant au moins un cinquième (1/5) du capital émis.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà prise.

L'assemblée générale prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

Art. 27. Vote. Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires et le nombre des actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix, dans les limites fixées par les Lois.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les actionnaires sont autorisés à voter par correspondance au moyen d'un formulaire rédigé en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour la détermination du quorum:

- nom et siège social de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'actions détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si applicable, le nombre d'actions de chaque catégorie détenu par l'actionnaire dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'actions pour lesquelles l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée;
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17) heures, heure de Luxembourg, le Jour Ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour la détermination du quorum.

Pour les besoins du présent article, un «Jour Ouvrable à Luxembourg» signifie un jour où les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu par Société:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise; ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux exigences de quorum et de majorité exigées par les Lois ou les Statuts pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées à la majorité simple des voix exprimées.

Lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée en conformité avec les Statuts ou les Lois en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées par les Lois ou les Statuts pour toute modification des Statuts, l'assemblée générale ne délibère valablement que si la moitié (1/2) au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées, et, le cas échéant, le texte de celles qui touchent à l'objet ou à la forme de la société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis.

Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, devront réunir, sauf disposition contraire de Statuts ou des Lois, les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

Art. 28. Résolutions de l'associé unique, procès-verbaux des assemblées générales. Les résolutions de l'associé unique devront être documentées par écrit.

Les procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires sont signés par le président de l'assemblée, le secrétaire de l'assemblée et le scrutateur de l'assemblée et peuvent être signés par tout actionnaire ou mandataire d'actionnaire qui en fait la demande.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs doivent être signés par le Président.

Chapitre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 29. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le dernier jour de décembre de l'année suivante.

Art. 30. Approbation des comptes. Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et les comptes consolidés, pour approbation par les actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et de la pratique comptable luxembour-

geoise. Les comptes annuels et les comptes consolidés sont présentés à l'assemblée générale des actionnaires qui délibère, et, le cas échéant, les approuve.

Art. 31. Répartition des bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale (la «Réserve Légale»). Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis.

Après affectation de la Réserve légale, tout dividende sera distribué comme suit:

- (a) Premièrement, les détenteurs des Actions Préférentielles de Catégorie A ont un droit à dividendes pour chaque Année Sociale jusqu'à et incluant l'Année Sociale se terminant le 31 Décembre 2016, d'un montant de 10% du chiffre d'affaires consolidé de la Société proportionnellement à leur participation. Si la Société n'a pas réalisé un résultat (positif) suffisant sur une base consolidée après impôts dans une certaine Année Sociale pour payer le dividende susmentionné, le droit à dividendes sera rajouté au droit à dividendes de l'Année Sociale suivante, avec la compréhension réciproque que de tels droits expireront si restés impayés à l'Année Sociale qui se termine au 31 décembre 2016. Le montant total des droits à dividendes se rapportant aux Actions Préférentielles de Catégorie A atteint EUR 1.250.000. Le(s) détenteur (s) d'Actions Préférentielles de Classe A se verra (verront) conférer des droits (spéciaux) pour les Années Sociales postérieures au 31 décembre 2016 et les Actions Préférentielles de Catégorie A seront converties automatiquement en Actions Ordinaires de Catégorie A.

- (b) Deuxièmement, les détenteurs des Actions Préférentielles de catégorie B ont un droit à dividendes de 8% par an proportionnellement à leur participation. Le droit à dividendes est cumulatif dans le cas où la Société ne peut pas payer les dividendes relatifs aux Actions Préférentielles de Catégorie B.

La Société ne doit déclarer aucun autre dividende ou distribution supplémentaire aux paiements mentionnés aux paragraphes (a) et (b) de cet article, jusqu'à ce que les prêts soumis aux Contrats de Prêt des Actionnaires (tels que définis dans la Convention d'Actionnaires) aient été entièrement remboursés.

(c) Troisièmement, sans porter atteinte à ce qui a été évoqué au paragraphe précédent, après que la Société ait payé le dividende rattaché aux Actions Préférentielles susmentionné et conditionnel à un ratio de solvabilité minimum de 35% et un flux de trésorerie net positif, un dividende minimum de 50% du bénéfice net après impôts sera distribué sur une base proportionnelle.

Le Conseil d'Administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par les Lois, et conformément aux dispositions qui précèdent. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 32. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées par les présents Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, le boni de liquidation sera réparti équitablement entre tous les actionnaires conformément aux règles de distribution de dividendes et de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles de distribution de dividendes.

Chapitre VII. - Loi applicable

Art. 33. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Sixième résolution

L'assemblée générale a requis le conseil d'administration de modifier le registre des actions de la Société pour refléter l'augmentation de capital et la souscription des actions nouvelles.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de nommer les personnes suivantes, jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017:

** en tant qu'administrateur exécutif A*

- M. Sergio Gabriel Capettini, né le 27 novembre 1967 à Buenos Aires, en Argentine, résidant Avenida Industria n° 6-8 A, Nef 17, 28108 Alcobendas, Madrid, Espagne;

- M. Rudy Charles Ivon Ostlender, né le 11 janvier 1962 à Gand, Belgique, demeurant à Avenida Industria n° 6-8, Nef 17, 28108 Alcobendas, Madrid, Espagne;

** en tant qu'administrateur exécutif B*

- M. Matthijs Bogers, né le 24 novembre 1966 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg;

- M. Everardus Marc Veen, né le 31 octobre 1960 à Willowdale (Pays-Bas) et avec adresse professionnelle au 46 De Zeveznster, 2970 Schilde, Belgique.

** en tant qu'administrateur non-exécutif B*

- M. Andries Jan Maria Verder, né le 28 novembre 1966 à Vleuten-Meern (Pays-Bas) et avec adresse professionnelle au Utrechtseweg 4A, NL-3451 GG Vleuten, Pays-Bas;

- M. Tjalko Reedijk, né le 2 janvier 1977 et ayant son adresse à Tesselschadelaan 17, 1399 VN Muiderberg, Pays-Bas.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de nommer les personnes suivantes en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017:

- M. Everardus Marc Veen, précité et

- Monsieur Matthijs Bogers, précité.

Clôture de la réunion

Les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que sur la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et à la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Les dépenses, frais, honoraires et charges de toute nature que ce soit qui devront être supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés à environ trois mille cinq cents Euros (EUR 3.500,-).

Le présent acte notarié a été établi à Senningerberg, à la date indiquée au début de cet acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Samir El Moussaoui, Sophie Mathot, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 mai 2012. LAC/2012/21687. Reçu 75,-.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mai 2012.

Référence de publication: 2012061990/1586.

(120087624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2012.

Fibalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 15B, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 143.459.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012063079/10.

(120089427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Harlan Euro Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 131.783.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012063128/10.

(120089057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Platinum Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 156.745.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

1. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063109/18.

(120088817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Rheinberg II Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 158.797.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

2. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063110/18.

(120088881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Luxbon Solar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, Allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 168.728.

—
Il résulte d'une assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 31 mai 2012 que la résolution suivante a été adoptée:

- Monsieur Ho Jun LEE, né à Séoul (Corée du Sud) le 18 décembre 1971, résidant professionnellement au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé en tant qu'Administrateur de classe C de la Société pour une période commençant le 31 mai 2012 et prenant fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle à tenir en 2015.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012063199/16.

(120089514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Freo Group Holding Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.611.740,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 149.027.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 mai 2012

Première résolution

Les associés de la société acceptent la démission de Monsieur Christian Senitz de son poste de gérant de la société avec effet au 31 mai 2012.

Deuxième résolution

Les associés de la société nomment Monsieur Robert Faber, né le 16 mai 1964 à Luxembourg, résidant professionnellement à 121 avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste de gérant de la société avec effet au 1^{er} juin 2012.

Monsieur Robert Faber est désigné pour une période illimitée jusqu'à sa démission ou son remplacement lors de l'assemblée générale des associés.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Référence de publication: 2012063090/19.

(120089719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

G.M.T. Telecom S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 109, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 75.807.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour G.M.T. TELECOM S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2012063092/11.

(120088801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

GSW Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 103.547.

—
Extrait des résolutions du conseil de gérance en date du 2 avril 2012

Le siège social de la société a été transféré au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, avec effet au 1^{er} avril 2012.

L'adresse professionnelle des administrateurs, Monsieur Christophe JASICA et Monsieur Eric LECLERC a été transférée au 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald, à la même date.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2012063123/13.

(120089128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

IMC Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.502.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012063155/10.

(120089390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Frecolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 17.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063089/9.

(120089117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Lazulite Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 136.614.

Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

3. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063104/18.

(120088822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

GS Investmentfund-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 133.344.

Die Bilanz zum 30. September 2011 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. September 2011 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 1. Juni 2012.

Für die GS Investmentfund – FIS

Die Zentralverwaltungsstelle

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Référence de publication: 2012063122/14.

(120089866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Harmonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 96.036.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HARMONIA S.A.

ROSSI Jacopo / DIEDERICH Georges

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012063137/12.

(120089040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Malachite Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.
R.C.S. Luxembourg B 137.761.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

1. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063107/18.

(120088819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hackett Property Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 138.359.

—
Extrait des résolutions des associés de la société prises en date du 14 mai 2012

Par les résolutions écrites du 14 mai 2012, les associés de la société ont décidé:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Guillaume Le Bouar de son mandat de Gérant de la Société avec effet au 14 mai 2012 et de nommer les personnes suivantes en tant que Gérants de la Société, avec effet au 14 mai 2012, et pour une période indéfinie:

* Monsieur Jean-Marie Bettinger, employé privé, né à Saint-Avold (France) le 14 mars 1973, demeurant professionnellement au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

* Monsieur Andrea La Magra, employé privé, né le 6 mai 1980 à Rome (Italie), ayant son adresse professionnelle au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

* Monsieur Mauro Cadorin, employé privé, né le 24 juin 1974 à Asolo (Italie), ayant son adresse professionnelle au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2012.

HACKETT PROPERTY INVESTMENT S.À R.L.

Référence de publication: 2012063136/22.

(120089184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

HTV Invest, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 146.841.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2012.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2012063145/13.

(120089035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Serpentine Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 140.428.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

3. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) Mr Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

Mr Daniel Peeters

Mr Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063111/18.

(120088880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Green Harbour Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.526.

—
Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Référence de publication: 2012063120/11.

(120089507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hewlett-Packard PSF Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 92.085.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 février 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 388 du 9 avril 2003.

Les comptes au 31 octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Pour Hewlett-Packard PSF Luxembourg S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2012063133/14.

(120089066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Joint Bulk Investors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 38.727.

—
Le bilan et annexes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012063169/10.

(120089586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Goodman Turquoise Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 137.759.

—
Extrait des résolutions en date du 21 mai 2012:

1. Il est mis fin en date du 16 mai 2012 au mandat de gérant à savoir:

a) M. Paul Huyghe

- Le conseil de gérance se compose comme suit:

M. Daniel Peeters

M. Dominique Prince

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Jesse Verbist

Mandataire

Référence de publication: 2012063112/18.

(120088879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Green Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 161.962.

—
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2012.

Référence de publication: 2012063113/10.

(120089099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 147.773.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 juillet 2009 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1792 du 16 septembre 2009.

Les comptes au 31 octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2012063129/14.

(120089058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Harmonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 96.036.

—
Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HARMONIA S.A.

ROSSI Jacopo / DIEDERICH Georges

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012063138/12.

(120089041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Max Planck Institute Foundation Luxembourg, Fondation.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Wecker.

R.C.S. Luxembourg G 219.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendzwoölf, den achtundzwanzigsten März;

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtssitz in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg);

IST ERSCHIENEN:

Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung des Wissenschaften e.V., (nachfolgend MPG) mit satzungsmäßigem Sitz in Berlin und Verwaltungssitz in D-80539 München, Hofgartenstraße 8, eingetragen im Vereinsregister des Amtsgerichts Berlin-Charlottenburg unter der Nummer VR 13378 B,

hier vertreten durch Herrn Rüdiger WILLEMS, Stellvertretender Generalsekretär der Max-Planck-Gesellschaft, deutsch, geschäftsansässig Hofgartenstraße 8, 80539 München auf der Grundlage einer privatschriftlich erteilten Vollmacht; welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Der Erschienene erklärte auf der Basis der ihm erteilten Vollmacht, auf der Grundlage des luxemburgischen Gesetzes vom 21. April 1928 in der geltenden Fassung eine Stiftung mit dem Namen Max Planck Institute Foundation Luxembourg errichten zu wollen und ersuchte den unterzeichnenden Notar, die Satzung der Stiftung wie folgt zu beurkunden.

§ 1. Vorbemerkung. Das Großherzogtum Luxemburg (nachfolgend „GHL“) und die Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften e.V. (nachfolgend „MPG“) haben einen Kooperationsvertrag am 20. Mai 2009 geschlossen, in dem die Gründung eines Max-Planck-Instituts mit dem Namen „Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law“ (nachfolgend „MPI“) am Standort Luxemburg Stadt in Aussicht genommen wird. Das MPI soll Bestandteil der Max Planck Institute Foundation Luxembourg (nachfolgend „Foundation“ oder „Stiftung“) sein. GHL und MPG haben vereinbart, dass das GHL die Finanzierung des MPI durch Zuwendungen an die Stiftung übernimmt. Durch einen Zuwendungsvertrag soll die nähere Ausgestaltung der GHL-Zuwendungen geregelt werden.

Die Foundation ist frei von staatlicher Einflussnahme. Die Unabhängigkeit wird garantiert.

§ 2. Name, Sitz, Dauer.

- (1) Die Stiftung trägt den Namen "Max Planck Institute Foundation Luxembourg".
- (2) Die Stiftung ist auf unbegrenzte Dauer gegründet.
- (3) Der Sitz der Stiftung befindet sich im Großherzogtum Luxemburg, in Luxemburg-Stadt.

§ 3. Stiftungszweck.

- (1) Zweck der Stiftung ist die Förderung von Wissenschaft und Forschung.
- (2) Der Stiftungszweck wird durch die Gründung und Unterhaltung eines international besetzten Forschungsinstituts mit dem Namen „Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law“ verwirklicht.

Dieses nimmt folgende - beispielhaft aufgeführten - Aufgaben wahr:

- Konzeption und Durchführung von wissenschaftlichen Forschungsprojekten auf dem Gebiet des Verfahrensrechts; wissenschaftliche Kooperationen mit Universitäten -namentlich der Universität Luxemburg - und außeruniversitären Forschungseinrichtungen;

- Förderung des wissenschaftlichen Nachwuchses,

- (3) Die Foundation gibt sich interne Regelungen zur wissenschaftlichen und verwaltungstechnischen Wahrnehmung ihrer Aufgaben.

§ 4. Gemeinnützigkeit.

- (1) Die Stiftung verfolgt ausschließlich und unmittelbar gemeinnützige Zwecke.
- (2) Die Stiftung ist selbstlos tätig. Sie verfolgt nicht in erster Linie eigenwirtschaftliche Zwecke. Die Mittel der Stiftung dürfen nur für die in § 3 niedergelegten satzungsgemäßen Zwecke verwendet werden. Es darf keine Person durch Ausgaben, die dem Zweck der Stiftung fremd sind, oder durch unverhältnismäßig hohe Vergütungen begünstigt werden.

§ 5. Stiftungsvermögen.

(1) Das Stiftungskapital beträgt 250.000,- Euro, es ist auf ein Konto der Foundation bei einem in Luxemburg ansässigen Kreditinstitut einzuzahlen.

(2) Die Einnahmen der Stiftung bestehen aus:

a) Zuwendungen des GHL gemäß dem Kooperationsvertrag zwischen dem GHL und der MPG vom 20. Mai 2009, konkretisiert in einem Zuwendungsvertrag zwischen GHL, MPG und Stiftung. Durch die Zuwendungen wird die Tätigkeit der Foundation vollständig finanziert.

b) Zusätzliche Einnahmen sind insbesondere möglich:

1. aus den Erträgen eigenen Vermögens;
2. aus Spenden, Vermächtnissen, finanziellen Unterstützungen und Subventionen (Drittmittel) aller Art. Die Entgegennahme von Spenden und Vermächtnissen unterliegt den Bestimmungen der Artikel 16 und 36 des luxemburgischen Stiftungsgesetzes vom 21. April 1928 in der jeweils gültigen Fassung.

§ 6. Verwaltung.

(1) Die Organe der Stiftung sind

- a) der Verwaltungsrat
- b) der Vorstand.

Die Organmitglieder haben Anspruch auf Ersatz der ihnen entstandenen und nachgewiesenen Auslagen und Aufwendungen. Für die Direktoren und den verwaltungstechnischen Geschäftsführer des MPI gehört die Wahrnehmung der Aufgaben im Vorstand der Stiftung zu den Dienstpflichten im Rahmen ihres Anstellungsvertrags.

(2) Ein Mitglied eines Organs kann nicht zugleich einem anderen Organ angehören.

§ 7. Zusammensetzung des Verwaltungsrats.

(1) Der Verwaltungsrat besteht aus mindestens drei und höchstens aus fünf Mitgliedern:

- a) dem Präsidenten der MPG als Vorsitzendem und dem für die Geistes-, Sozial- und Humanwissenschaftliche Sektion zuständigen Vizepräsidenten der MPG als Stellvertretendem Vorsitzenden, sowie
- b) weiteren vom Verwaltungsrat zu berufenden Mitgliedern, die der MPG angehören sollen.

(2) Der Präsident der MPG ernennt die Verwaltungsratsmitglieder bei der Gründung der Foundation. Nach Ablauf ihrer Amtszeit werden die Verwaltungsratsmitglieder vom amtierenden Verwaltungsrat ernannt.

(3) Die Amtszeit für die Mitglieder nach § 7 Abs. 1 b beträgt 5 Jahre. Das Amt eines Verwaltungsratsmitglieds endet nach Ablauf der Amtszeit. Mehrmalige Amtszeiten sind möglich. Das Amt endet weiter durch Tod und durch Niederlegung, die jederzeit zulässig ist. In beiden dieser Fälle bilden die verbleibenden Verwaltungsratsmitglieder den Verwaltungsrat. Bis zum Amtsantritt des Nachfolgers führen sie die unaufschiebbaren Aufgaben weiter.

§ 8. Aufgaben des Verwaltungsrats.

(1) Der Verwaltungsrat überwacht die Rechtmäßigkeit und Wirtschaftlichkeit der Geschäftsführung durch den Vorstand. Er hat die Stellung eines gesetzlichen Vertreters und vertritt die Foundation gerichtlich und außergerichtlich. Zur Abgabe rechtsverbindlicher Erklärungen ist die Mitwirkung zweier Mitglieder des Verwaltungsrats, erforderlich und ausreichend, sofern keine andere interne Regelung getroffen wird.

(2) Er entscheidet über die finanziellen Angelegenheiten von genereller oder langfristiger Bedeutung. Seine Aufgaben sind insbesondere:

- a) Bestellung von Mitgliedern des Verwaltungsrats und des Vorstandes
- b) Entlastung des Vorstandes
- c) Genehmigung des Haushaltsplans, der Jahresrechnung und des Tätigkeitsberichts
- d) Entscheidungen für die Verwendung der Stiftungsmittel
- e) Entscheidungen für die Verwaltung des Stiftungsvermögens
- f) Erneuerung der Leitungsfunktionen der Wissenschaftlichen Mitglieder
- g) Überprüfung der Ressourcenausstattung der Wissenschaftlichen Mitglieder
- h) Genehmigung bedeutender wissenschaftlicher Kooperationsprojekte
- i) jährliche Wirtschaftsplanung und Jahresrechnung, einschließlich Bildung und Auflösung von Rücklagen
- j) Finanzrahmen und Anlage des Stiftungskapitals
- k) Annahme des jährlichen Tätigkeitsberichts der Stiftung
- l) Bestellung des Abschlussprüfers

(3) Er kann dem Vorstand die Befugnisse des laufenden Geschäftsbetriebs, unter Ausschluss anderer Befugnisse, übertragen, wobei die wissenschaftliche Geschäftsführung ausschließlich von den Mitgliedern des Direktoriums (§ 10) und die verwaltungstechnische Geschäftsführung vom Vorstand in seiner Gesamtheit (§ 11) wahrgenommen werden. Die konkrete Aufgabenverteilung wird in einer internen Regelung des Vorstandes festgelegt, die vom Verwaltungsrat zu genehmigen ist.

§ 9. Beschlussfassung des Verwaltungsrats.

(1) Der Verwaltungsrat soll mindestens einmal im Jahr am Sitz der Foundation in Luxemburg zu einer ordentlichen Sitzung zusammenkommen. Eine außerordentliche Sitzung ist einzuberufen, wenn mindestens 2 Mitglieder oder der Vorstand dies verlangen. Den Mitgliedern des Vorstandes kann die Teilnahme an den Sitzungen des Verwaltungsrats mit beratender Stimme gestattet werden.

(2) Beschlüsse werden in der Regel auf Sitzungen gefasst. Der Verwaltungsrat wird unter Angabe der Tagesordnung und Einhaltung einer Frist von zwei Wochen zu Sitzungen einberufen. In eilbedürftigen Einzelfällen können Beschlüsse auch im schriftlichen Verfahren gefasst werden, sofern kein Mitglied widerspricht.

(3) Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig, wenn mindestens zwei Drittel seiner Mitglieder inklusive des Vorsitzenden anwesend waren. Ladungsfehler sind geheilt, wenn kein nicht erschienenes Mitglied des Verwaltungsrats innerhalb von 14 Tagen nach Kenntnisnahme des Sitzungsprotokolls einem Beschluss widerspricht. Der Verwaltungsrat trifft seine Entscheidungen mit einfacher Mehrheit. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden. Der Vorsitzende kann seine Stimme einem anderen Mitglied des Verwaltungsrats übertragen.

§ 10. Direktorium.

(1) Das MPI wird unter wissenschaftlicher kollegialer Leitung des Direktoriums stehen. Das Direktorium wird mit höchstens 3 Direktoren besetzt.

Die wissenschaftlichen Abteilungen des MPI werden jeweils von einem Direktor geleitet. Die Direktoren werden von den Gremien der MPG vorgeschlagen und vom Verwaltungsrat ernannt.

(2) Jedem Direktor obliegt die wissenschaftliche und administrative Leitung seiner Abteilung; darüber hinausgehende Angelegenheiten, die sich im Rahmen von §8 Abs. 3 befinden, obliegen dem Direktorenkollegium, dessen Beschlüsse mit Mehrheit zu fassen sind, sofern nicht für bestimmte Beschlussgegenstände Einstimmigkeit erforderlich ist.

Für administrative Belange steht dem Direktorenkollegium ein verwaltungstechnischer Geschäftsführer zur Seite.

(3) Die Direktoren sind im Rahmen des Stiftungszwecks in ihrer wissenschaftlichen Tätigkeit frei und unterliegen keiner Beschränkung hinsichtlich der Wahl ihrer Themen und Methoden.

§ 11. Zusammensetzung des Vorstandes.

(1) Das Direktorium bildet zusammen mit dem verwaltungstechnischen Geschäftsführer den Vorstand der Stiftung.

(2) Die Amtszeit beträgt 6 Jahre. Das Amt eines Vorstandsmitglieds endet nach Ablauf der Amtszeit oder bei Austritt aus dem MPI. Mehrmalige Amtszeiten sind möglich. Das Amt endet weiter durch Tod und durch Niederlegung, die jederzeit zulässig ist. In beiden dieser Fälle bilden die verbleibenden Vorstandsmitglieder den Vorstand. Bis zum Amtsantritt des Nachfolgers führen sie die unaufschiebbaren Aufgaben weiter.

(3) Der Verwaltungsrat ernennt, auf Vorschlag des Direktoriums, den Vorsitzenden des Vorstandes. Seine Amtszeit beträgt 2 Jahre.

(4) Sollte das Direktorium nicht vollständig besetzt sein, bilden die vorhandenen Direktoren gemeinsam mit dem verwaltungstechnischen Geschäftsführer den Vorstand. Sollte kein Direktor bestellt sein, ist der verwaltungstechnische Geschäftsführer oder eine dritte vom Verwaltungsrat zu benennende Person der Vorstand.

§ 12. Beschlussfassung des Vorstandes.

(1) Der Vorstand wird vom Vorsitzenden nach Bedarf, mindestens aber einmal im Jahr am Sitz der Stiftung in Luxemburg zu einer ordentlichen Sitzung zusammen-gerufen. Sitzungen sind ferner einzuberufen, wenn mindestens 2 Mitglieder des Vorstandes dies verlangen.

(2) Beschlüsse werden in der Regel auf Sitzungen gefasst. Der Vorstand wird unter Angabe der Tagesordnung und Einhaltung einer Frist von zwei Wochen zu Sitzungen einberufen. In eilbedürftigen Einzelfällen können Beschlüsse auch im schriftlichen Verfahren gefasst werden, sofern kein Mitglied widerspricht.

(3) Der Vorstand ist beschlussfähig, wenn sämtliche Mitglieder anwesend sind. Ladungsfehler sind geheilt, wenn kein nicht erschienenes Mitglied des Vorstandes innerhalb von 14 Tagen nach Kenntnisnahme des Sitzungsprotokolls einem Beschluss widerspricht. Der Vorstand trifft seine Entscheidungen mit einfacher Mehrheit. Bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden. In Ausnahmefällen (z.B. Krankheit) kann die Stimme eines Mitglieds einem anderen Mitglied des Vorstandes übertragen werden.

§ 13. Kuratorium.

(1) Die Stiftung richtet ein Kuratorium ein, dem insbesondere die beratende Funktion zukommt, die Verbindung zwischen dem MPI und ihrem gesellschaftlichen Umfeld und der Öffentlichkeit zu fördern. Dem Kuratorium gehören Repräsentanten aus den Bereichen der Politik, der Wirtschaft, der Medien und sonstiger Kreise an, die dem Anliegen der Stiftung besonders verbunden sind oder einen wesentlichen Beitrag zu ihrer Unterstützung leisten können. Die Mitglieder werden vom Präsidenten der MPG vorgeschlagen und vom Verwaltungsrat ernannt.

(2) Die Regierung des GHL und die Universität Luxemburg sind berechtigt, je einen Vertreter in das Kuratorium zu entsenden.

§ 14. Anwendung der Regeln der MPG. Für die Anstellung, Beschäftigung und Evaluierung von Wissenschaftlern gelten die Bestimmungen der MPG unbeschadet der arbeitsrechtlichen Rahmenbedingungen des GHL.

§ 15. Buchführung, Rechnungsprüfung und Geschäftsjahr.

(1) Das Geschäftsjahr der Stiftung ist das Kalenderjahr.

(2) Zum Ende jedes Geschäftsjahres erstellt der Verwaltungsrat den Haushaltsplan des folgenden Geschäftsjahres. Die Führung der Konten der Stiftung sowie die Erstellung des Jahresabschlusses haben nach den jeweils gültigen rechtlichen Vorschriften zu erfolgen.

(3) Der Verwaltungsrat benennt einen in Luxemburg zugelassenen Wirtschaftsprüfer, der mit der Prüfung des Jahresabschlusses beauftragt wird. Dieser legt dem Stiftungsrat einen schriftlichen Bericht vor.

(4) Der Wirtschaftsprüfer wird für 3 Jahre ernannt.

(5) Innerhalb von zwei Monaten nach Abschluss eines Geschäftsjahres werden der Jahresabschluss und der Haushaltsplan des folgenden Geschäftsjahres dem luxemburgischen Justizminister zugeleitet und im luxemburgischen Amtsblatt Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, veröffentlicht.

§ 16. Satzungsänderung. Die Satzung kann auf Antrag des Vorsitzenden des Verwaltungsrats durch Beschluss des Verwaltungsrats mit Zweidrittelmehrheit geändert werden. Bei Änderungen der Satzung darf der Stiftungszweck nicht seinem Wesen nach geändert werden.

Für die Wirksamkeit des Änderungsbeschlusses ist erforderlich, dass in der Einladung zur Sitzung des Verwaltungsrates auf die geplante Satzungsänderung ausdrücklich hingewiesen wird.

Die Satzung und ihre darauffolgenden Änderungen werden, nachdem die Zulassung durch großherzoglichen Beschluss erfolgte, im "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations", veröffentlicht.

§ 17. Auflösung der Stiftung.

(1) Die Auflösung der Stiftung ist durch den Verwaltungsrat einstimmig zu beschließen. Der Verwaltungsrat löst die Stiftung auf, wenn die Umstände es nicht mehr zulassen, den Stiftungszweck dauernd und nachhaltig zu erfüllen.

(2) Für den Fall der Auflösung der Stiftung, durch freiwillige Auflösung oder richterlichen Beschluss, wird das Aktiva der Stiftung, nach Begleichung des Passiva, einer gemeinnützigen Vereinigung oder Stiftung nach luxemburgischen Recht zukommen, deren Zweck eine vergleichbare Aktivität gemäß § 3 der Satzung hat.

§ 18. Schlussbestimmungen. Bezüglich sämtlicher Fragen, die nicht in dieser Satzung geregelt sind, wird auf die für Stiftungen anwendbare luxemburgische Gesetzeslage vom 21. April 1928 in der jeweils aktuellen Fassung verwiesen.

Diese Satzung ist in ihrer deutschen Fassung ausschlaggebend und rechtskräftig, die französische Version ist nur eine nicht rechtsverbindliche Übersetzung.

§ 19. Sonstiges. Der erste Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

Prof. Dr. GRUSS, Peter, Präsident der Max-Planck-Gesellschaft, Staatsangehörigkeit: deutsch, geschäftsansässig: Max-Planck-Gesellschaft e.V., Hofgartenstraße 8, 80539 München, Deutschland, als Vorsitzendem;

Prof. Dr. Dr. h.c. SCHÖN, Wolfgang, Vizepräsident der Max-Planck-Gesellschaft, Staatsangehörigkeit: deutsch, geschäftsansässig: Max-Planck-Institut für Steuerrecht und Öffentliche Finanzen, Abteilung Unternehmens- und Steuerrecht, Marstallplatz 1, 80539 München, Deutschland, als Stellvertretendem Vorsitzenden;

Prof. Dr. Dr. h.c. mult. ZIMMERMANN, Reinhard, Direktor und wissenschaftliches Mitglied am Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Privatrecht, Staatsangehörigkeit: deutsch, geschäftsansässig: Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Privatrecht, Mittelweg 187, 20148 Hamburg, Deutschland.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Signe: R. WILLEMS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mars 2012. LAC/2012/14426. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2012.

Référence de publication: 2012062082/209.

(120087734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2012.

GWM, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GWM

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2012063125/11.

(120089206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

GA International Fashion SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.653.

—
Extrait des résolutions des actionnaires prises en date du 30 mai 2012 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal des décisions des actionnaires prises en date du 30 Mai 2012, que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

Prendre acte de la démission de Monsieur Guillaume Le Bouar de son mandat d'Administrateur de la Société, avec effet au 14 mai 2012, et nommer la personne suivante en tant qu'Administrateur de la Société, avec effet au 14 mai 2012, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2016:

- Monsieur Jean-Marie Bettinger, employé privé, né à Saint-Avold (France) le 14 Mars 1973, ayant son adresse professionnelle au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2012.

GA INTERNATIONAL FASHION SA

Référence de publication: 2012063114/18.

(120089185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Gemarpa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 117.591.

—
Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société GEMARPA S.A., qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 07 mai 2012 à 10 heures.

L'assemblée décide:

D'accepter de renouveler le mandat de la société PARTNERS SERVICES S.A. au poste de commissaire aux comptes ayant son siège social au 63-65, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 89.823 pour une durée de 4 ans, son mandat expire le 06 novembre 2016

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 07 mai 2012.

Pour la société

Valéria CESANO

Administrateur délégué

Référence de publication: 2012063116/18.

(120089421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Ginge - Kerr - Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5691 Ellange, 46, Z.A.E. Le Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 47.437.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société extraordinairement en date du 18 mai 2012 à 16.00 heures

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Claude MACK de son poste d'administrateur.

Il sera remplacé par Monsieur Raymond BLOCK, né à Esch-sur-Alzette (L) le 01.06.1946, demeurant à L – 3503 Dudelange, 31, Um Kraietzbiereg. Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2013.

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2013.

L'assemblée générale confirme au poste d'administrateur délégué jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2013, Monsieur Didier REITZ, né à Thionville (F) le 24.05.1961, demeurant à F – 57970 Yutz, 22, Rue de Bourgogne.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2012063117/19.

(120089471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Green Harbour Fund S.A., SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.526.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 31 May 2012 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de:

- Mr. Walter Vandeputte, 61 Antwerpse steenweg, 2550 Kontich Belgique

- Mrs Michèle Berger, 3 Boulevard Royal, L-2449 – Luxembourg

- Kerscho Finance S.A. , Pasea Estate, Road Town, Totola, Iles Vierges Britanniques

pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2013.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé Deloitte Audit pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires en 2013.

Pour GREEN HARBOUR FUND S.A., SICAV-SIF

Référence de publication: 2012063121/18.

(120089622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

HANSALUX, Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1016 Luxembourg, 2, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 13.799.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063127/9.

(120089403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 88.847.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 aout 2002 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 596 du 22 octobre 2002.

Les comptes au 31 octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2012063130/14.

(120089034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.380,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.024.

—
La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 2007 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 561 du 4 avril 2007.

Les comptes au 31 octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Holdings S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2012063131/14.

(120089045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 88.849.

La société a été constituée suivant acte reçu par Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 aout 2002 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1521 du 22 octobre 2001.

Les comptes au 31 octobre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Pour Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l.

Max Kremer

Référence de publication: 2012063132/14.

(120089063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hotel Equities Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 163.380,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 104.055.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale ordinaire de l'Associé Unique de la Société en date du 31 mai 2012:

- l'Associé Unique examine et approuve le rapport du liquidateur;
- l'Associé Unique accorde une décharge complète et entière au liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique décide d'approuver le transfert de tous les actifs et passifs de la Société à l'Associé Unique de la Société;
- l'Associé Unique décide que la liquidation de la Société est clôturée et que les documents sociaux de la Société seront conservés durant les cinq années suivant la clôture de la liquidation au 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 1^{er} juin 2012.

Référence de publication: 2012063134/18.

(120089487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hourggen, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 122.761.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 5 juillet 2011 sous la référence L110105173.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063135/11.

(120088963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

HERBERT Christophe Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4965 Clemency, 8, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 163.731.

Par la présente, le gérant confirme le changement de ses coordonnées: il est désormais domicilié au 8, rue Haute à L-4965 Clemency.

Référence de publication: 2012063140/9.

(120088986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Hope Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.624.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012063143/9.

(120088985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Idea Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 39.814.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IDEA SICAV 1

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2012063153/14.

(120089825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.

Larfeld Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 66.833.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 23 mai 2012

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue en date du 23 mai 2012, que:

1. L'assemblée décide de révoquer la société «VERIDICE Sàrl» et de nommer en son remplacement à la fonction de Commissaire aux comptes la société «CONCILIUM Sàrl», établie et ayant son siège social à L-1330 Luxembourg, 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 161634, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2016.

2. L'assemblée décide de transférer le siège social de la Société au 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg.

3. L'assemblée décide de changer l'adresse professionnelle de Monsieur François Georges au 34A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

LARFELD HOLDING S.A.

Référence de publication: 2012063203/20.

(120089573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juin 2012.
